VOL. XLII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 3 SEPTEMBRE 1913 — No. 44

ABONNEMENTS

Canada............. $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............. 2.50 " "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 8 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF: NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
TOUS LES MERCREDIS
PAR
ANT. GAUVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :

LE MANITOBA
42 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

Le "Manitoba"

Notre journal a aujourd'hui le plaisir de se présenter à ses lecteurs avec un format agrandi et une toilette typographique toute neuve.

C'est un événement heureux pour nous, et nous sommes sûrs que cette joie sera partagée par nos amis.

Nous nous rappelons le passé, ce passé qui ne fut pas toujours doré sur tranches. Nous nous rappelons le temps où notre imprimerie se logeait dans une maison aux fondations écroulées, aux murs lézardés, qui laissait entrer la pluie par le toit en été, qui en hiver laissait pénétrer le froid par de béantes crevasses. Ce vénérable établissement occupait le coin sud-ouest des avenues Provencher et Taché; il menaçait de s'en aller dans la rivière. Nos adversaires nous appelaient malicieusement, et non sans esprit: *Nos amis du Château du Coin du Pont.*

Ce fut dans cette demeure que nous reçumes un matin la visite du bailli. Le brigand mit le verrou à la porte; et nous dûmes lui faire maintes amabilités pour l'engager à nous laisser sortir le numéro du jour, tout imprimé, tout prêt ficelé pour la distribution. Il nous fallut quinze jours de *finances* pour nous remettre à flot. Nos adversaires eux-mêmes, qui n'étaient pas restés insensibles à ces épreuves personnelles, nous félicitèrent de notre retour à la vie...

Peu de temps après, M. Gauvin prit la gérance du journal, et le côté matériel ne nous inquiéta plus. En décembre 1910, *Le Manitoba* quitta le *Coin du Pont* pour entrer dans son logis actuel. Il y a un mois, il achetait une machine qui nous permettra de publier désormais à huit pages.

Le vieux *Manitoba* ne veut donc pas mourir! Il veut au contraire vivre longtemps encore et continuer d'être le serviteur dévoué de sa religion, de sa langue, de tous les véritables progrès et de toutes les initiatives légitimes.

Fondé en 1871, ce journal est le pionnier de la presse française de l'Ouest canadien. Il fut pendant longtemps l'unique medium de publicité de nos chefs spirituels et de nos hommes politiques; c'est dire qu'il fut intimement mêlé à l'histoire politique, religieuse et nationale de ce pays.

Nous n'avons pas ici à faire l'appréciation et à prendre la responsabilité de tout ce qui s'est écrit dans le journal depuis sa fondation, mais nous n'hésitons pas à dire que dans l'ensemble de son œuvre, *Le Manitoba* peut se réclamer d'un rôle éminemment utile et de traditions très honorables.

Parlant pour la Direction actuelle du journal nous écrivions ici même, il y a quelques années, à l'occasion d'un anniversaire, les lignes suivantes:

"*Le Manitoba,* soucieux de la vérité, sincèrement épris de justice, ne voudra jamais, nous l'espérons, prêcher l'erreur et fausser les situations.

"Il admet qu'il a pu se tromper en diverses occasions, et qu'il se trompera encore, comme tous ceux qui remuent des théories politiques. Mais, se plaçant au-dessus de sa propre faiblesse et de ses défectuosités nombreuses, il plaide sa sincérité d'intentions et sa volonté constante de faire, en tout et toujours, *son devoir.*"

C'est sous l'empire de ce sentiment que nous allons chaque semaine vers nos lecteurs.

C'est une grande satisfaction pour nous que de pouvoir leur offrir à l'avenir un journal plus digne de leur bienveillance et de leur faveur.

N. B.

LE FRANCAIS SAIT COLONISER

Il est une opinion assez généralement répandue dans le monde, qui tend à faire croire que le Français ne sait pas coloniser. Il est vrai que cette opinion est due surtout, sinon uniquement, à ce fait que les Français—et c'est là un de leurs moindre défauts—se sont vantés sur tous les tons et dans tous temps de leurs imperfections plus que de leurs qualités, contrairement à d'autres races moins chevaleresques sans doute, mais plus positives. Il est un fait indiscutable, et connu de tout esprit averti, que, quand on veut avoir des renseignements précis, vrais, complets sur la colonisation française dans l'une quelconque des parties du monde, il faut s'adresser à un auteur—explorateur anglais, ou allemand, ou américain, qui s'est trouvé visiter la dite colonie française dans le cours de ses voyages. Dans ce cas d'ailleurs on ne rencontre presque partout que des éloges et parfois même des cris d'admiration: c'est l'expérience qui me fait avancer ce fait, m'étant pendant deux ans, à Paris, occupé uniquement de questions coloniales.

Le but de cet article n'est d'ailleurs pas de démontrer tout au long que le Français sait coloniser. Ce serait chose facile. Il suffirait de prendre comme exemple l'une quelconque des nombreuses colonies françaises éparpillées sur notre globe et de démontrer par A et B, que, proportionnellement au temps durant lequel cette colonie a été sous la direction de la France, comparé à celui durant lequel telle autre colonie anglaise, quelle qu'elle soit, a été sous la protection du pavillon britannique, (et je choisis avec intention pour l'opposer au français, l'anglais, qu'on se plaît à considérer souvent comme le parfait colonisateur—lui au moins le crie à qui veut l'entendre—) il suffirait de démontrer, dis-je, et encore une fois ce serait chose facile, que cette colonie française s'est développée avec une force, une ampleur, une rapidité toujours plus grande que la colonie anglaise qui lui serait opposée, en tenant compte bien entendu du temps et de la similitude de la race et du territoire à coloniser. Cette différence dans la rapidité des résultats est d'ailleurs due à ce que la conception coloniale française est diamétralement opposée à la conception anglaise, et basée sur la collaboration étroite et sincère de la race victorieuse avec la race vaincue (Ex. Annamites et Français, Cambodgiens et Français, Tonkinois et Français, Hovas et Français, Sénégalais et Français, Congolais et Français, Arabes et Français, etc., etc.,) et non pas sur l'extermination ou le quasi-anéantissement quand la chose est possible, mais obligatoirement de longue haleine, de la race ou des races indigènes vaincues. (Voyez Australie. Voyez Amérique du Nord.)

Non; le but de cet article est seulement de donner un exemple de plus de ce qu'est le génie colonial français.

Que se passe-t-il au Maroc à l'heure actuelle? Il n'y a pas deux ans que les troupes françaises sont entrées à Fez et que notre protectorat a été reconnu par l'Europe. Au moment où nous écrivons, à peine la moitié du pays est pacifiée ou en voie de pacification. La Frnce entretient encore 65,000 hommes qui guerroient quotidiennement.

Eh bien, qu'est devenu la Maroc en deux ans?

Un rapport, présenté récemment à la Chambre des députés à Paris, résume assez heureusement l'œuvre accomplie. A vrai dire, jusqu'à présent, ce fut principalement une œuvre de pacification et d'organisation administrative; mais on sait la nécessité de l'une et de l'autre, et le rôle qu'elles jouent dans le développement économique d'un tel pays.

Le calme rétabli dans presque toutes les régions, le respect de notre autorité imposé par la crainte de nos armes, sortent un peu du cadre de cette chronique et chacun sait, d'ailleurs, les prodiges accomplis dans cet ordre d'idées.

Mais il est bon de signaler l'ardeur des indigènes à profiter de l'action civilisatrice, le désir, même chez les adultes, d'apprendre le français, celui de consulter les nombreux dispensaires établis un peu partout.

En décembre dernier, il y avait 350 élèves français à Casablanca; en mai, ils étaient 950 et en juin, 1,500.

En novembre 1912, on constate 14,549 consultations gratuites; en janvier 1913, 25,827, et en avril, 34,563.

Les vaccinations suivent le même développement: 6,702 au mois d'avril, 24,366 en mai, après l'ouverture du parc vaccinogène de Rabat.

De même, le nombre des comptes à la Caisse d'Epargne, existent aux succusales de Tanger et de Casablanca, suit la progression que voici:

1909	1,302
1910	1,981
1911	2,829
1912	4,386

Sans doute, cela montre surtout le désir des indigènes de profiter de notre organisation; mais c'est aussi la preuve de la confiance que leur inspire notre administration, et nul doute que ce ne soit l'indice d'un mouvement économique certain et de l'augmentation des richesses individuelles.

D'autre part, un afflux formidable d'immigrants et de capitaux s'est produit à l'ombre du drapeau français.

Ainsi, le total des recettes de la taxe spéciale de tous les ports du Maroc, qui était de 1,765,182 francs en 1908, a été de 3 millions 806,717 francs en 1912. Et, pour la seule zone française, le commerce total, importations et exportations réunies, numéraire non compris, bien entendu, a subi la progression suivante:

1910	Fr. 94,638,258
1911	139,698,980
1912	177,737,717

On voit donc que le Maroc semble bien prêt à suivre dans la voie du développement économique l'exemple des brillantes aînées que sont pour lui l'Algérie et la Tunésie.

Songez que l'Algérie est à la France depuis environ 50 ans, que la Tunisie nous appartient depuis 30 ans seulement, qu'au moment de l'occupation française il n'y avait aucun port digne de ce nom et aucun commerce extérieur dans l'Afrique nord, et songez aussi que dans l'Illustration du 9 août 1913, vous pouvez lire que le port d'Alger était le deuxième port de France, après Marseille, mais avant Le Havre, et qu'Oran était le 4ème, avant Bordeaux!

Que l'histoire de la colonisation anglaise nous oppose un record de ce genre? Je pense—passez-moi l'expression—que vous pouvez courir longtemps avant d'en trouver un.

Au Maroc, alors qu'on se bat encore à quelques dizaines de milles, des villes, sous la protection du drapeau français grosissent, s'enflent; le commerce, les écoles, les opérations de banque, les travaux publics, bref, tout ce qu'un peuple civilisé peut apporter à un peuple à demi sauvage augmente dans des proportions de pourcentage de 100 p.c. en quelques mois, dans des proportions qui feraient mourir d'envie la plus progressive des villes de l'Ouest canadien, elles qui ignorent ce qu'est la guerre, qui l'ont toujours ignoré, qui n'ont donc pas leurs magasins et leurs fermes pour ainsi dire à portée du canon ennemi.

Allez donc dire après cela, que le Français ne sait pas coloniser!

Mais quel est donc la cause de cette rapidité de colonisation particulière au Français? Remarquez que je dis *la cause,* au singulier. A mon avis, si ce n'est pas le seule, c'est du moins la principale—et de beaucoup.—Je l'ai mentionné plus haut: nous collaborons avec la race vaincue. Ecoutez plutôt le rapporteur à la chambre des députés, de la Commission des Affaires Extérieures, des Colonies et Protectorats, faisant son rapport au Parlement à Paris: Il s'agit du Maroc où nous sommes encore en guerre.

La mise en valeur du pays, l'éclosion rapide d'œuvre civilisatrices, écoles, hôpitaux, ne peuvent manquer aussi d'avoir une heureuse influence pacificatrice. L'indigène, auquel on achète ses récoltes, qui travaille dans nos chantiers, est maintenu dans l'ordre par ses intérêts matériels. Quand il consulte nos médecins et envoie ses enfants dans nos écoles, sa vie sociale se transforme au fur et à mesure qu'il peut se rendre compte que nous ne voulons pas le traiter en vaincu, mais l'associer à notre œuvre. Il ne suffit pas de nous appuyer sur une force vigilante; il faut apporter aux populations marocaines des profits matériels et suivre à leur égard une politique de justice et de générosité.

Telle est la méthode française, due essentiellement à notre esprit chevaleresque, à notre cœur.

Ecoutez-en le résultat dans la bouche d'un Allemand, qu'on ne peut suspecter de partialité en notre faveur, l'explorateur Rohlfs, qui conclut comme suit son livre sur l'Algérie et la Tunisie: "Celui à qui il a été donné de voir les prodigieux travaux accomplis par les Français en Algérie, n'aura qu'un regard de pitié pour celui qui oserait prétendre que le Français ne sait pas coloniser."

Le Français sait coloniser; il sait bien coloniser; il sait coloniser vite.

F. DENISET.

Les Belges au Manitoba

Monsieur le Rédacteur,

La Colonie Belge de Saint-Boniface et de l'Ouest Candien a célébré le 24 juin dernier, le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée de ses premiers compatriotes au Manitoba. J'ai cru, qu'à cette occasion, il ne serait pas hors de propos de jeter sur le papier quelques notes sur l'arrivée de ces premiers et hardis pionniers et de mettre vos lecteurs Belges au courant de l'immense développement de notre petite colonie, depuis un quart de siècle.

La Belgique est, sans aucun doute, le pays où la population est la plus dense, en proportion de l'étendue de son territoire. Huit millions d'habitants pour une surface de trois cent quinze milles de long, sur cent cinq milles de large: environ deux cent quarnte habitants par mille carré. Dans ces conditions, il n'y a rien d'étonnant à ce que les Belges, bien que peu émigrants par nature, une fois bien renesignés sur les pays d'outre-mer, par les conférences d'agent d'émigrations, par la lecture des brochures explicatives et bien plus encore par les lettres de leurs parents et de leurs amis déjà émigrés, se décident à quitter le sol natal, dans l'espoir de faire fortune à l'étranger. Rudes travailleurs, tenaces, économes, bien au courant de l'agriculture, ne craignant que bien peu les froids de l'hiver, ils donnèrent, dès le début, leur préférence au Canada. Nos premiers émigrants s'y trouvèrent-ils bien? les faits sont là pour le constater et le flot toujours grossissant des nouveaux arrivants de notre Mère-Patrie en est le preuve évidente.

Au début cependant, tout ne fut pas rose; la langue généralement parlée en Belgique, du moins dans les parties nord et ouest du pays, est le flamand; il y a vingt-cinq ans, on n'y rencontrait que bien rarement quelques personnes parlant le français, encore moins l'anglais. Dans ces conditions se trouvaient nos premiers arrivants: pas un mot d'anglais, pas un mot de français. Néanmoins, grâce à l'intervention du Révérend Monsieur Cloutier, actuellement curé de St. Norbert, en ce temps là à l'Archevêché de Saint-Boniface, les premiers colons Belges réussirent à se caser assez rapidement: les frères Pattyn furent envoyés sur une ferme à St. Pierre; Pierre Brabant obtint de l'ouvrage comme cordonnier au couvent des Sœurs Grises de Saint-Boniface, et la famille Stalen, composée du père, de la mère, et de six ou sept jeunes enfants, fut placée dans une petite maison à Saint-Boniface même; le père fut de suite employé au collège, la mère s'occupant de l'entretien de sa petite maison.

(*A suivre*)

UN DE VOS LECTEURS BELGES.

Le Prince Arthur ne sera pas gouverneur du Canada

Les journaux avaient publié la semaine dernière la nouvelle que Son Altesse Royale le prince Arthur de Connaught succéderait à son père le Duc de Connaught comme gouverneur-général du Canada.

Cette nouvelle est contredite par les autorités anglaises.

La Premiere Canadienne du Nord-Ouest

Nous commençons aujourd'hui la publication de cet ouvrage de M. l'abbé Georges Dugas. C'est de l'histoire authentique du pays que nous habitons.

Nos lecteurs aimeront cela comme un vrai roman, nous en sommes sûrs.

Il y a quelques semaines nous fûmes amenés à relire cet ouvrage pour nous rafraîchir la mémoire sur certains événements du passé; et cette lecture nous intéressa à un tel point que nous décidâmes de la donner ici même aussitôt que *Le Manitoba* serait agrandi.

M. l'abbé Dugas nous a accordé avec beaucoup de bienveillance la permission de publier; nous lui en exprimons notre remerciement bien cordial.

Voici la préface du livre; lisez-la, et vous lirez le livre avec avidité de la première à la dernière ligne:

La première Canadienne-française qui partit du Canada pour aller dans les pays d'En-Haut appelés pays de la Rivière Rouge, aujourd'hui Manitoba et Nord-Ouest, fut Marie-Anne Gaboury, épouse de J.-B. Lajimonière et mère de la nombreuse famille Lajimonière de Manitoba. Elle vint dans ce pays au commencement du XIXe siècle, en l'année 1806; ce ne fut que onze ans plus tard, en 1818, que d'autres femmes blanches suivirent leur mari chez les Peaux-rouges des pays d'En-Haut.

Indépendamment de toute autre considération, le fait seul d'avoir eu le courage de suivre son époux sur cette terre lointaine, à sept cents lieues de sa famille et de toute civilisation, pour obéir au dévoir d'épouse fidèle et dévouée, suffirait pour que son nom passât à l'histoire. Mais outre ce motif, qui suppose chez une femme une rare énergie de caractère, et une grande vertu, la vie de Marie-Anne Gaboury, durant les douze premières années de son arrivée aux pays d'En-Haut, parmi les tribus indiennes de l'Ouest, a été semée de tant d'épisodes émouvants, que le simple récit de cette vie héroïque intéressera tout esprit capable d'apprécier le courage et le dévouement.

Peu de femmes ont eu, autant que Marie-Anne Gaboury, de fatigues à supporter, de dangers à courir et d'ennuis à dévorer. Les vieux voyageurs aux pays sauvages de l'Ouest ont seuls une idée exacte du genre de vie qu'il fallait mener dans ces déserts en 1807; combien étaient fatigantes, même pour les hommes robustes, les longues courses à travers les plaines et les bois, les lacs et les rivières, sans rencontrer d'autre abri que la voûte du ciel pour se reposer la nuit. Malgré cela, Mme J.-B. Lajimonière, pendant douze ans, suivit son mari, tantôt à pied, tantôt à cheval, dans les marches aventureuses de sa vie de trappeur, au milieu des tribus barbares toujours en guerre les unes contre les autres.

Ce genre de vie, devenu plus supportable après l'arrivée des missionnaires au Nord-Ouest, fut cependant loin d'offrir le confort des pays civilisés. Des fléaux de tous genres, qui affligèrent la colonie naissante de la Rivière Rouge, soumirent pendant longtemps ses habitants à une foule de privations et de misères, dont Mme Lajimonière eut à porter sa large part; mais ce qui étonnera le lecteur en parcourant cette biographie, sera de voir que cette femme, qui était d'une constitution délicate, a pu, malgré toutes ses fatigues, arriver à l'âge de 96 ans, sans aucune infirmité et sans contracter aucune maladie. Il y a un dicton populaire qui se répète souvent: *"La misère ne fait pas mourir"*. Ce dicton a été vrai pour Marie-Anne Gaboury.

L'auteur de cette biographie a connu son héroïne, elle vivait encore lorsqu'il arriva à Saint-Boniface en 1866; il a pu converser avec elle; elle avait conservé une heureuse mémoire malgré son grand âge: mais c'est surtout de l'aînée de ses enfants, Reine Lajimonière, qu'il tient le récit des faits qu'il va raconter. Ce n'est pas un roman qu'il écrit, mais des scènes très réelles d'une vie d'aventures qui ressemble à du roman.

Cette courte biographie intéressera surtout les lecteurs qui aiment à trouver les couleurs locales des sources de l'histoire.

Notes Politiques

L'Honorable M. J. D. Hazen, ministre de la Marine est passé à Winnipeg jeudi dernier de retour de l'Ouest, en route pour Ottawa.

* * *

On vient de fonder un nouveau journal hebdomadaire à Winnipeg: *The Statesman.*

* * *

On annonce que M. Vincent, avocat canadien-français, de Hull, vient d'être nommé sous-ministre au Revenu, département de l'Honorable M. Nantel. M. Vincent a été l'adversaire de l'Honorable M. Charles Murphy, aux dernières élections fédérales, dans le comté de Russell.

* * *

L'Honorable M. White, ministre des Finances, un homme qui, par conséquent, n'est pas supposé s'emballer, est d'opinion que la situation du Canada est excellente. Il croit que la rareté de l'argent sera à la longue un avantage pour le pays, quisqu'elle nous aura rendus tous plus prudents. Au reste la rareté de l'argent au Canada n'est que le contre-coup de la contraction des affaires dans le monde entier.

* * *

Lord Strathcona est arrivé à New York le 29 du courant. Il a fait la traversée sur le "*Lusitania*". Le Commissaire canadien à Londres a maintenant 93 ans. Il est encore vigoureux.

L'Ex-President Taft

M. Taft, l'ex-président des Etats-Unis, passe sa vacance à la Malbaie, dans la province de Québec. Longtemps avant d'être président il villégiaturait déjà dans ce délicieux endroit.

Il paraît aimer la population canadienne-française, et, de son côté, la population de la Malbaie s'est prise d'affection pour cet hôte illustre.

La semaine dernière M. Taft a joué au golf tous les jours avec Sir Charles Fitzpatrick, gouverneur-général du Canada *par interim,* et Sir Gilbert Parker, canadien distingué qui s'est taillé une place au parlement anglais et dans la littérature anglaise.

Sir Wilfrid Laurier a aussi passé par la Malbaie, et a rencontré M. Taft. De sorte que la jolie petite ville québécoise est rutilante d'étoiles dans le moment!

TRIBUNE LIBRE

Ste-Anne des Chênes, Man.,
29 août 1913.

A BON ENTENDEUR SALUT!

Evidemment M. Eugène Desautels se montre de plus en plus incompétent; non seulement comme président d'assemblées, mais encore pour ce qui est de juger de la signification des mots. Il dit que je me suis plaint de son *impartialité.* C'est tout le contraire, je me suis plaint de sa *partialité* et non pas en mon nom seulement, mais au nom des dix-neuf vingtièmes de l'assemblée du cinq août.

"A son humble avis, malgré son peu de compétence": *T'as qu'a oir,* Batiste, "humble avis, peu de compétence." Incompétence encore puisqu'à la fin de sa lettre, il se dit n'avoir pas d'humilité, de ne pas craindre la lumière. C'est de l'humilité... à crochets!

Et maintenant, moi, un électeur, *à mon avis j'ai assez de compétence* n'en déplaise à M. le Maire pour juger de la différence entre pour juger de la différence entre un président d'assemblée et un... constable, ce que confond inconsciemment M. Desautels.

Si l'assemblée a écouté sans protester les platitudes de M. Lauzon, c'est qu'elle espérait, comme elle était en droit de l'attendre, que d'autres orateurs auraient de la part de M. le Président, non pas de la tolérance, mais l'élémentaire justice, puisqu'il permettait à M. Lauzon d'injurier la Province de Québec, qui par son très noble Episcopat et son digne Clergé a toujours revendiqué les droits des Catholiques Manitobains. Il a encore (M. le Président) trouvé M. Lauzon poli quand celui-ci a traité les gens de Ste-Anne d'arriérés, etc. Evidemment M. Desantels pour n'avoir trouvé que des termes polis dans la bouche de M. Lauzon, vous avez *peu de compétence,* soyez orgueilleux de l'avouer. Vous êtes sincère.

Vous voulez bien parler de mon humilité: je vous en remercie. Mais n'allez pas croire que je sois si craintif. Autant que vous et plus que vous peut-être j'ai le droit de me proclamer *sans peur et sans reproches,* et pour preuve, j'autorise M. le Directeur de *La Liberté* de vous donner mes nom et prénoms si vous voulez bien vous-même lui en faire la demande.

Quant aux *discours convenables,* j'espère que Monsieur le Curé de Sainte-Anne vous mettra en mesure de préciser à ce sujet.

Cela vous empêchera *peut-être* de continuer à demeurer "Gros-Jean comme par devant."

UN ELECTEUR.

REVUE DE LA PRESSE

(Les Cloches de Saint-Boniface)

Mgr Laflèche disait un jour: "Il faudra que nous avons toujours un prêtre du diocèse qui nous représent là-bas." Et je vois ici avec plaisir aujourd'hui les dignes représentants des deux diocèses des Trois-Rivières et de Nicolet qui furent le vieux territoire du pieux prélat et je dis un merci ému aux deux vénérables évêques représentés par Mgr Gérin et M. l'abbé Pierre Jutras.

Ne puis-je pas ajouter que le vénérable évêque de Saint-Hyacinthe, qui nous a donné en ces derniers temps de si bons sujets et dont l'âme rend si bien le son de la droiture et de la piété, est bien représenté par M. l'abbé Gendron, curé de La Salle, paroisse fondée par le célèbre Séminaire de Saint-Hyacinthe qui nous a donné Mgr Taché, d'impérissable mémoire.

Si je pouvais lire ici tous les éloges renfermés dans les lettres reçues en réponse à l'invitation à assister au sacre de mon cher auxiliaire, vous seriez tous émerveillés et vous comprendriez pourquoi je m'applaudis si hautement du choix du Saint-Siège. Il y aurait même eu des sortes de prédictions soit de la part du grand évêque qui lui a donné la consécration sacerdotale, au témoignage du brave curé actuel de Louiseville, soit de la part de ses savants et pieux maîtres, les bons Pères Jésuites du collège de Saint-Boniface, et nos pères aimés à tous deux, les chers Messieurs de Saint-Sulpice de Montréal et de Rome, soit de la part de ses confrères de séminaire qui le notaient, dit l'un deux, comme *un futur évêque de l'Ouest.*

(Résumé du discours de S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface au banquet qui suivit le sacre de S. G. Mgr Béliveau.)

* * *

(L'Evénement)

Il nous arrive encore de temps à autre des échos de la *silent panic*—la panique silencieuse—qui sévit depuis quelque temps aux Etats-Unis. On dit que l'argent se cache, que la bourse baisse, que les émissions d'obligation se suivent avec un égal insuccès; qu'enfin la situaiton n'est pas normale. Aujourd'hui on croit devoir dire que la situation n'était pas une panique—même silencieuse.

Aux Etats-Unis, comme au Canada, les récoltes s'annoncent superbes; et ceci est d'une importance capitale pour un pays agricole comme les Etats-Unis; les réserves de banques sont beaucoup plus élevées qu'à l'ordinaire; la spéculation est modérée. On constate tout cela à l'heure qu'il est. Et tous ces événements devraient tendre à rassurer le marché.

Il y a bien encore la question du tarif; mais il n'est nullement prouvé qu'une réduction de tarif cause forcément une dépression dans les affaires.

* * *

(Le Soleil de l'Ouest)

Montréal.—A son retour d'Angleterre, M. William Wainright, vice-président du Grand-Tronc, a causé un peu de ce qu'on pense là-bas de notre pays. Le crédit du Canada est très bon sur le marché européen. Les financiers n'hésitent pas à placer ici leurs capitaux. On est plus prudent cependant sur certains projets trop hasardés.

Si les récoltes sont bonnes, cette année, la prospérité du Canada est assurée pour longtemps encore.

* * *

(Le Soleil, de Québec)

Tammany Hall tourne de nouveau le dos à un autre protégé, le maire Gaynor de la ville de New York. Le boss Murphy et son organisation ont choisi un nommé McCall comme candidat à la mairie.

La lutte promet d'être intéressante. Le gouverneur Sulzer va s'y jeter à corps perdu et faire la bataille de sa vie contre Tammany et ses candidats. Gare aux éclairs et au tonnerre!

* * *

(Le Devoir)

Dans les premiers jours d'août s'est tenu à Alais, un grand congrès régional de la jeunesse catholique du Midi de la France. Son succès, nous pouvons le dire en toute vérité, a dépassé tout ce qu'on pouvait oser espérer. 1,500 congressistes, 690 communions, grandioses manifestations, belles séances d'étude, magnifiques conférences, à l'église grande piété, partout de l'ordre, de la discipline, partout de l'entrain de l'enthousiasme, quelque chose d'alerte qu'on trouve seulement chez les jeunes.

. . . .

Au banquet qui suivit la grand'messe et qui fut présidé par Mgr Béguinot, évêque de Nimes, plusieurs toasts furent portés. Au nombre des orateurs, il nous fait plaisir de compter le R. P. Galtier, S.S.S. qui, de passage dans sa famille, avait été invité à titre de Canadien, à porter la santé de la jeunesse canadienne-française.

En quelques phrases vibrantes, l'orateur chanta le Canada, terre française d'Amérique, ses beautés, ses gloires catholiques; il fit revivre la journée de la jeunesse au Congrès eucharistique de Montréal; il fit un rapprochement touchant entre la Nouvelle France et la Mère-patrie et rappela que Montcalm le dernier défenseur du Canada était précisément originaire du pays où se tenait le présent Congrès.

* * *

(La Liberté)

Le *Free Press* du 16 août à publié une longue diatribe contre Mgr l'Archevêque. Le tout signé "Winnipeg Catholic" afin de piquer la curiosité du public tout comme autrefois un écrivain pornographe signait des romans "Abbé X," afin de forcer l'indifférence du public pour ses œuvres.

A moins d'être triplement idiot personne ne s'y laissera prendre et croira que c'est l'œuvre d'un catholique. Trop de haine et trop de pensée protestante s'y montrent. Et pour qui a suivi assidûment le *Free Press* dans toutes ses polémiques sur la question scolaire, il y découvre à première vue un article de rédaction tellement fielleux et crasse qu'on n'a pas osé le publier en page ordinaire de rédaction. Et pourtant elle est largement accueillante à toutes les vilenies contre le catholicisme et le français.

* * *

(La Patrie)

Lord Strathcona a quitté Londres pour revenir au Canada.

Quelle est la raison de ce nouveau voyage?

On croit que le grand vieillard songe à démissioner et qu'il veut remettre sa charge entre les mains du premier ministre.

. . . .

Nous saurons sans doute dans quelques jours l'objet de la visite du noble lord.

* * *

(Action Sociale)

Voici, tiré de l'*Action Sociale* le joli prologue d'une réclame de concert. C'est très intéressant comme renseignement:

LE VIOLON A TRAVERS LES ÂGES

Qui de nos lecteurs se doute que le Violon nous vient de l'Inde et qu'on retrace sa généalogie jusqu'à l'antiquité la plus reculée? Pas moins de cinq mille ans avant l'ère chrétienne, un informe instrument désigné sous le nom assez barbare de "Ravanastron," utilisé encore aujourd'hui, dit-on, par le religieux de l'Inde, se trouve avoir été l'ancêtre du Violon actuel! Les érudits qui s'occupent de musique ont retracé, d'âge en âge, les profondes modifications subies par l'instrument primitif et suivi la descendance authentique du très vénérable Ravanastron. De l'Inde, il passe en Asie, puis en Egypte, puis en Europe, où on le retrouve, presque méconnaissable, sous le nom de "Crouth," dans les pays bretons.—Le Crouth évolue, se transforme en Vièle, la Vièle en Rote, puis apparaissent successivement, la Rubèbe, le Rebec, la Gigue, la Viole et, finalement, le Violon, qui n'est qu'un diminutif de la Viole, avec une sonorité plus vibrante et plus brillante. Au seizième siècle, les luthiers italiens de Crèmone et de Brescia donnent au violon sa forme définitive et avec Amati, Stradivarius et Guarnerius, des luthiers de génie, l'instrument atteint sa perfection et devient le Roi des instruments, celui qui va contribuer le plus puissamment au développement de la musique polyphonique instrumentale, telle qu'on l'apprécie à l'époque actuelle.

* * *

Du *Telegram*, de Winnipeg:—L'immigration des Etats-Unis est loin de diminuer et, comme toujours, elle se recrute parmi la classe des cultivateurs aisés et possédant des capitaux, mais aussi l'expérience. La publicité et la propagande n'ont rien à faire avec ce genre d'immigration. Ce qui attire ces fermiers dans notre pays, c'est simplemnet le fait que ceux qui les ont précédés ont réussi. C'est là, en un mot, la seule grande réclame que l'ouest du Canada ait reçue.

* * *

Du *Free Press*, de Winnipeg:—M. D. J. Lewis, un des représentants au congrès de l'Etat du Maryland, qui est connu aujourd'hui comme l'apôtre du système des colis postaux, prédit que d'ici à quelques années les compagnies de messageries auront cessé d'exister et que leurs fonctions seront remplies par l'administration des postes. Il demande que le maximum de poids des colis postaux soit porté à cent livres, de manière à permettre au consommateur de la ville d'établir des relaitons directes avec le fermier et d'obtenir ainsi, de première main, des produits bons et frais à des prix raisonnables. Il croit que c'est un des modes les plus pratiques de réduire le coût de l'existence.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Abonnez-vous

au

MANITOBA

Annoncez dans

le

MANITOBA

Projet pour la construction des nouveaux édifices du gouvernement à Ottawa, Canada

LES architectes sont invités à soumettre des croquis et dessins dans un concours préliminaire pour la construction d'édifices pour les ministères et les cours de justice.

Le jury choisira six dessins parmi ceux qui seront rpésentés à ce concours préliminaire et les auteurs de ces dessins seront invités à soumettre des dessins plus élaborés à un concours final. Les cinq compétiteurs malheureux à ce concours final, recevront chacun des honoraires de trois mille dollars ($3,000.)

L'ouvrage que le Gouvrnement a l'intention d'exécuter immédiatement sera confié à l'auteur du dessin choisi par le Jury.

Le concours est limité aux sujets britannique pratiquant leur profession dans l'Empire Britannique.

Le Gouverament a choisi comme membres du Jury chargé d'agir en son nom, MM. T. E. Collutt, J. H. G. Russell et J. O. Marchand.

Les dessins du premier concours devront être adressés au soussigné et livrés à Ottawa (franco), pas plus tard que le 2 janvier 1914, à midi.

On peut se procurer les conditions des deux concours en s'adressant au soussigné, et au bureau du Haut Commissaire Canadien, 17 rue Victoria, Londres, Ang.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 18 août 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication. —46093—43-44.

De par le Monde

Les Puissances cèderont-elles aux Musulmans?

Londres.—Le correspondant du *Daily Mail* à Vienne dit que les puissances n'ayant pu s'entendre au sujet de l'attitude à prendre vis-à-vis la Turquie, il se peut que cette dernière garde Andrinople.

La France s'oppose à ce qu'on exerce une pression financière et l'Allemagne à ce qu'on exerce une pression morale, tandis que ni la Russie ni l'Autriche ne semblent disposées à aider la Bulgarie. Des négociations directes viennent d'être entamées entre la Sublime Porte et M. Nochevitch, délégué de la Bulgarie.

On formerait une Commission Impériale

Londres.—La question du contrôle des taux de transport par les océaniques prend de plus en plus d'importance. On annonce dans les cercles maritimes que le gouvernement canadien et le gouvernement anglais se proposent de travailler d'accord pour la nomination d'une commsision impériale, comprenant des représentants du Canada et de la Grande-Bretagne, qui pourrait exercer un contrôle sur les taux chargés par les différentes compagnies.

Plus de cent familles sont sans asile

Rome.—Une trombe a causé de grands dommages à la ville de Messine. Plusieurs chaumières, bâties depuis le tremblement de terre, ont été détruites et 150 familles sont sans asile. Une grande partie de la ville est inondée. Les troupes et la brigade des pompiers ont fait des prodiges pour sauver les malheureux habitants. Les chemins de fer sont partout bloqués et les moissons sont dévastées.

Il y a eu de forts orages à Naples et en d'autres villes de l'Italie méridionale.

Le tunnel sous la Manche semble chose possible

Paris.—On manifeste le plus grand enthousiasme, partout en France, pour la construction d'un tunnel sous la Manche, et on semble croire le projet de plus en plus probable.

Le *Temps*, le *Journal des Débats*, le *Figaro* et le journal de M. Clémenceau, l'*Homme Libre*, sont tous en faveur du projet. Les partisans du tunnel voudraient qu'il fût double, afin de donner passage non seulement aux convois de chemin de fer, mais aussi aux automobiles.

On dit que le président Poincaré, le premier ministre Barthou, le ministre de la guerre Steeg, le ministre de la marine Beaudin, les sénateurs Georges Clémenceau, Alexandre Ribot et d'Estournelles de Constant, ont opiné pour le projet de tunnel double et ils espèrent que le conseil de la défense impériale d'Angleterre finira par adopter ce projet.

La terre tremble en Algérie

Constantine, Algérie.—Les tremblements de terre continuent à produire sur la population de terribles paniques.Les incnedies dans les forêts ne cessent d'exercer leurs ravages.

Nouvelle phase de l'affaire Sulzer

Albany.—Si l'on en croit les déclarations faites par les confidents du gouverneur Sulzer, une demande de mise en accusation de plusieurs membres de la législature et plusieurs des chefs de Tammany Hall sera bientôt faite. L'accusation qui sera portée contre eux sera celle de conspiration criminelle.

Depuis dix jours, un groupe d'une dizaine d'avocats qui se sont offerts pour défendre gratuitement le gouverneur Sulzer, se sont activement occupés de faire la preuve d'une prétendue conspiration, et o nannonce qu'ils ont réussi à obtenir assez de renseignements pour leur permettre de demander immédiatement au *District Attorney* Whitman de soumettre l'affaire devant un grand jury.

La Banque de France

La Banque de France vient de décider de faire frapper en pièces de différentes dénominations toute sa réserve d'or, soit environ une valeur de six cents millions. C'est la crise monétaire qui sévit actuellement en Europe et dans le monde entier, qui aurait poussé les directeurs de la banque à lancer de nouveaux millions dans la circulation. Etant donné que l'on frappe généralement 85,000 pièces de vingt francs par jour, on calcule qu'il s'écoulera près de deux ans avant que l'opération soit tout à fait terminée.

Le Roi d'Albanie aurait été choisi

Bucharest, Roumanie.—On dit ici que les puissances européennes ont choisi comme roi d'Albanie un prince allemand de la famille de Wied.

Les Espérantistes en Congrès a Berne

Berne, Suisse.—Le neuvième congrès international de l'espéranto a eu lieu à Berne, il y a quelques jours, en présence de 1,100 délégués représentant vingt-trois nations.

Le Dr Ludwig L. Zonuhoff, inventeur de l'espéranto, a reçu une médaille d'or en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de la fondation de l'esperanto!!!

Andrinople resterait à la Turquie

Londres.—La Sublime Porte a entamé des négociations avec le délégué bulgare, M. Nochevitch, qui est resté à Constantinople, où il fut envoyé au commencement de la seconde guerre des Balkans, afin de négocier une entente avec la Turquie. Il est entendu que le gouvernement ottoman persiste à vouloir garder Andrinople et Kirk-Kilissé, mais qu'il est disposé à faire des concessions sur d'autres questions.

Exécution d'un député à Mexico

Mexico.—Sérapio Rendon, membre de la Chambre des députés, a été exécuté il y a quelques jours. C'était un partisan de Madero, et on l'accusait d'avoir comploté l'assassinat du président Huerta. Rendon fut arrêté au moment où il quittait la demeure d'un ami, avec qui il avait dîné. On le conduisit à Atzcapotzolco, faubourg de la capitale, et il fut exécuté au même endroit où un autre député, Bordes Mangel, tomba sous les balles des soldats du gouvernement, vendredi dernier.

Les touristes dépensent

Un des meilleurs statisticiens de Paris a calculé que pendant la saison des vacances, les touristes dépensaient en Europe, annuellement la somme de $160,000,000, soit $30,000 par heure.

De tous les pays, la Suisse est aisément la première pour le nombre de visiteurs reçus: 3,000,000 qui y ont dépensé $32,000,000.

L'Espagne et l'Italie ont récolté $60,000,000 des touristes. Paris reçoit dans ses murs, environ 1,000,000 de visiteurs chaque année; Londres, 600,000; Berlin, 500,000; Vienne, 350,000.

A la fin de septembre, le Président de la France, M. Raymond Poincaré, ira à Madrid, rendre sa visite au roi Alphonse. Il passera par Bayonne et Hendaye et s'arrêtera quelques instants dans ces deux villes.

Durant son séjour en Espagne, M. Poincaré visitera, sur la demande expresse du roi, l'école militaire de Tolède. Il est probable, d'autre part, que les flottes française et espagnole se rencontreront à Carthagène, où des fêtes auront lieu en présence du roi et du président.

M. Poincaré rentrera en France par mer, en partant de Carthagène et débarquera à Marseille.

L'Affaire Thaw

Harry K. Thaw, qui s'est échappé de l'asile Matteaway, et s'est introduit au Canada par le Vermont est toujours à Sherbrooke, où il combat le gouvernement américain.

Comment finira cette bataille légale?

Sherbrooke, 29.—Spécial.—On prétend savoir que la capture de Thaw est le résultat d'une querelle entre le fugitif et ses complices. Quelques-uns de ceux-ci n'ayant pas été payés à leur gré, dénoncèrent Thaw. C'est après ce différend que Thaw dut prendre un train et abandonner son voyage en automobile.

Les autorités de l'Immigration, ont reçu instruction que Thaw devra être traité comme tout autre "indésirable," s'il leur est remis. C'est dire que s'il est déporté, ce sera dans le Vermont, d'où il est venu au Canada. Les officiers américains disent que des mesures ont déjà été prises, dans le Vermont et le New-Hampshire, s'il va de ce côté, et qu'ainsi, une fois hors du Canada, la route de Thaw est libre jusqu'à Matteawan.

Une Fortune Engloutie

Mme Thaw, mère de Harry K. Thaw, a dépensé plus d'un million dans la lutte pour obtenir la libération de son fils. Voici les chiffres approximatifs:

Honoraires des avocats premir procès	$200,000
Deuxième procès	150,000
Premier appel	50,000
Deuxième appel	50,000
Argent pour faire taire les langues, payé par Hartridge	125,000
Honoraires du nouveau procès	200,000
Honoraires aux détectives	15,000
Dépenses de Thaw pendant son séjour aux Tombs	15,000
Dépenses de la mère de Thaw au cours du procès	200,000
Argent donné à Evelyn Nesbitt	15,000
	$1,015,000

Le travail de la femme dans les divers pays

Le bureau syndical international étudiait récemment l'importance de la participation de la femme comme salariée dans l'industrie, le commerce et l'agriculture, dans les principales grandes nations.

Elle est formidable, ainsi que le montre la statistique suivante:

Pays	Année	Nombre	p.c.
France	1906	4,930,000	53.3
Autriche	1909	5,684,000	51.5
Italie	1901	5,284,000	50.1
Suisse	1900	1,556,000	46.9
Allemagne	1907	9,492,000	45.5
Belgique	1900	948,000	49.9
Hongrie	1900	2,885,000	45.1
Angleterre	1901	5,309,000	44.9
Danemark	1901	352,000	44.9
Espagne	1900	1,351,000	39.9
Norvège	1900	277,000	39.5
Etats-Unis	1900	5,329,000	38.4
Suède	1900	551,000	38.4
Hollande	1900	433,000	57.8
Russie	1897	5,276,000	24.9

NOTICE

Rural Municipality of DeSalaberry

SALES OF LANDS FOR ARREARS OF TAXES

Rural Municipality of DeSalaberry. Sale of Lands for arrears of taxes. By virtue of a warrant issued by the reeve of the Municipality of DeSalaberry, Province of Manitoba, under his hand and seal of the corporation to me directed bearing date August 22nd. A.D. 1913, commanding me to levy on the several parcels of land hereinafter mentioned and described, for arrears of taxes due thereon with costs, I hereby give notice that unless the said arrears of taxes and costs are sooner paid I will on Tuesday, September 23rd. A.D. 1913, in the council chamber in the Village of St. Pierre, at the hour of two o'clock in the afternoon proceed to sell by public auction the said lands for arrears of taxes and costs.

	Drain	Munc.	Costs	Total
NW¼—14—6—3	35 74	54 01	50	90 25
E½ of W½ of E½—26 and 35—6—3		50 38	50	50 88
SE¼—12 N½ of NE¼—1—6—4		96 81	50	97 31
SE¼—25—6—4	25 15	59 92	50	85 57
NE¼ and N½ of SE¼—23 6—4		84 48	50	84 98
Lot O. Rat. R. Settlement	15 09	92 84	50	108 43
Part Lot N Cont. 12 acres 6—4		15 15	50	15 65
Part Lot 9 Cont. 4 acres 6—4		2 66	50	3 16
N½ of NW¼ 35—6—4	12 51	33 44	50	46 45
Part Lot 10 Cont. 52 acres		18 90	50	19 40
Part Lot G. Rat. R. S.		25 54	50	26 04
SE¼ E½ of SW¼ 33—5—3	53 64	103 21	50	157 35
NW¼ N½ of SW¼ 27—5—3	53 64	102 49	50	156 63
SW¼ 32 and E½ of SE¼—31—5—3	53 64	103 20	50	157 34
SW¼ and N½ of SE¼—31—5—3	17 87	103 20	50	121 57
NE¼—22 and S½ of SE¼—27—5—3	53 64	102 49	50	156 63
NE¼ and N½ of SE¼—27—5—3	53 64	102 59	50	156 63
SW¼—26—5—3	35 76	70 04	50	106 30
NW¼ 22—S½ of SW¼ 27—5—3	53 64	102 50	50	156 64
NE¼ 29—5—3	35 76	61 60	50	97 86
NW¼ 22 S½ of SW¼ 27—5—3	53 64	102 50	50	156 64
NE¼ 29—5—3	35 76	61 60	50	97 86
NE¼ and N½ of SE¼ 28—5—3	53 64	92 45	50	146 59
NW¼ and N½ of SW¼ 28—5—3	53 64	92 45	50	146 59
NW¼—6—5—3		54 76	50	55 26
NE¼—6 and W½ of NW¼ 5—5—3	56 06	81 63	50	138 19
NE¼ 26—5—3	34 95	70 04	60	105 49
SE¼—2 and W½ of SW¼ 1—5—3	53 64	63 52	50	117 66
E½ of NW¼—33—5—3	17 87	74 73	50	93 10
Pt. Lot 28 Rat. R.S		63 26	50	63 76
SE¼—23 and N½ of SW¼ 24—5—4		50 13	50	50 63
Lot 11 Pt. Lot 25 R.R.S.		13 63	50	14 13
Part Lot 31 R.R.S.		13 63	50	14 13
Lot 14 Pt Lot 29 RRS		20 83	50	21 33
N½ 10—4—3	106 85	100 87	50	208 22
S½—31—4—3	35 74	107 52	50	143 76
S½ of N½ 31—4—3	35 74	55 50	50	91 74
SE¼ S½ of NE¼ 19—4—4	53 61	32 81	50	86 92
Sly 15 Chs of Lot 84 St Malo less 35 acres		48 78	50	49 28
Lot 85 less 60 acres		70 89	50	71 39
Lot 86 St Malo		37 62	50	38 12
Lot 87 St Malo		44 76	50	45 26
S½ of N½ 33—LS 12 Sec 34 LS 5 Sec. 28—4—4	48 60	53 52	50	102 62
S½ 2—4—4		82 05	50	82 55
Part Lot 84 containing one acre		3 73	50	4 23
SW¼—13—4—4		41 45	50	41 95
Lot 83 St Malo, less 6 acres		49 58	50	50 08
Part Nly 3 Chs Lot 84 St Malo		24 25	50	24 75
SE¼ and S½ of NE¼ Sec 1—4—4		45 70	50	46 20
S½ of SW¼—21—4—5		9 80	50	10 30
NE¼ and N½ of SE¼—18—4—5		25 98	50	26 48
SW¼—12 and N½ of NW¼—1—4—5		25 98	50	26 48

Dated at St. Pierre, this Twenty-second day of August, A.D. 1913.

JOS. PREFONTAINE, *Sec.-Treasurer.*
Rural Municipality of DeSalaberry.

Episode de Vacances

(Le Petit Ste-Marie)

A la pêche,—ça ne mordait pas du tout!

L'écolier mélancolique, assis au bord de l'onde pure, ouvre son calpin et se met dans la tête d'écrire les règles du pêcheur en employant pour initiale de chaque mot la seule lettre P. (à propos de Pêche, voyez-vous!!) Pour le moment, ça paraissait plus pratique que de prendre le moindre goujon.

L'infortuné écrivit:

"Pauvre pêcheur persévérant, persiste patiemment pour prendre petits poissons. Par précaution, partant pour pêcher prends paletôt, pardessus, pliant, puis parapluie. Puis par prudence, prends panier pas percé, pour pas perdre petits poissons pêchés. Pour pitance, prends pain, pâte, pommes, poires, pêches, pruneaux, patates, petits pois, "peanuts"... Pour payer paiement, prends plusieurs petites pièces pécuniaires; puis, pars prestement pour pêcher, perdant pourtant pas pipe pendant parcours. Puis, pêcheur pêchant, perds pas pied pour pas piquer plongeon.

PAUL PAINCHAUD,
Pêcheur Professionnel,
Près Peauport."

Si vous trouvez ça drôle... riez!

PALARDY.

PUBLICITE

Pour créer un magasin il faut d'abord former un grand marchand.

Emmerson a dit: "Une institution n'est que l'ombre allongée d'un homme."

Un magasin n'est pas plus grand que son propriétaire.

Il grandira à la stature de ses plus grandes conceptions, mais pas davantage.

Les magasins de toute ville "croissent jusqu'à la taille de leurs propriétaires."

Ainsi l'actuelle exiguité importe peu puisque le magasin deviendra aussi grand que le décidera son directeur. Car le "commerçant avisé" est un grand annonceur. S'il n'est capable, en ce moment, d'utiliser qu'un petit espace d'annonces, soyez persuadé qu'il se prépare à développer sa publicité. Dès maintenant il emploie son petit espace avec "persistance" considérant les frais d'annonces comme aussi inévitables que tous autres et visant à une extension constante de l'espace employé.

Un négociant de cette sorte édifiera un grand commerce car il est virtuellement un grand commerçant.

Le General Negrier

On annoce la mort du général Négrier, un héroïque soldat de 1870 et le héros de nombreuses guerres coloniales françaises.

Les Cartes Postales

A l'avenir les cartes postales émises par le gouvernement seront imprimées dans les deux langues: "Post Card"—"Carte Postale". "This side for the Address"—"Côté réservé à l'adresse."

C'est le Maître-Général des Postes, l'honorable M. Pelletier qui fait cette innovaticn.

LA PREMIERE CANADIENNE AU NORD-OUEST

Par L'ABBE GEORGES DUGAS

No. 1

CHAPITRE PREMIER

Mariage de Marie-Anne Gaboury avec Jean-Baptiste Lajimonière. —Départ pour les pays d'En-Haut.

Marie-Anne Gaboury naquit à Maskinongé, paroisse du diocèse de Trois-Rivières, le 6 novembre 1782, du mariage de Charles Gaboury et de Marie-Anne Tessier ; elle fut baptisée le même jour par l'abbé Rinfut, curé de la paroisse.

A l'âge de 14 ans, elle quitta sa famille, pour entrer comme assistante ménagère au presbytère de M. l'abbé Vinet, alors curé de Maskinongé. Sa vie qui, plus tard, devait être si accidmentée,fut assez monotone jusqu'à l'âge de 25 ans. Enfermée, avec une vieille gouvernante, entre les quatre murs d'un presbytère, elle dut trouver la solitude profonde; car ordinairement le séjour dans ces maisons permet peu de rapports avec le monde. Là on peut dire: les jours se suivent et se ressemblent. Pendant douze ans Marie-Anne vécut calme et tranquille, auprès de l'église, sans soupçonner le moins du monde l'incroyable changement qui allait s'opérer dans son existence.

Durant l'hiver de 1806, un jeune Canadien du nom de Jean-Baptiste Lajimonière, voyageant depuis cinq ans dans les pays d'En-Haut, était descendu au Canada pour revoir sa famille dans la paroisse de Maskinongé.

A cette époque, l'arrivée dans une paroisse d'un voyageur du Nord-Ouest était tout un événement qui mettait le monde en émoi. Tous voulaient le voir, lui parler et surtout l'entendre; il avait tant de choses merveilleuses à raconter. Les récits les plus incroyables pouvaient tomber de ses lèvres, sans faire naître un doute dans aucun esprit; sa parole était reçue comme mot d'Evangile ; c'était intéressant; on n'en demandait pas davantage. *A beau mentir qui vient de loin.* Parents, amis, étrangers, tous accouraient faire ronde auprès du conteur durant les longues soirées d'hiver.

C'était à la suite de ces narrations si propres à exalter l'imagination d'une jeunesse avide d'aventures, que se déclaraient les vocations pour les lointains voyages. Les jeunes filles, tout comme les garçons, se rendaient à ces réunions pour écouter le récit des scènes de la vie sauvage. Ce fut dans ces circonstances que Marie-Anne Gaboury fit la connaissance du jeune voyageur et se laissa prendre au charme de ses discours.

Lajimonière, durant son séjour à Maskinongé, n'avait laissé voir à personne son dessein de retourner dans les pays d'En-Haut; dans la paroisse, ses parents et ses amis étaient bien sous l'impression que cinq années d'aventures chez les tribus sauvages suffisaient pour le dégoûter de ce genre de vie; que désormais il allait reprendre la vie paisible de cultivateur au foyer de sa famille. Marie-Anne Gaboury, elle aussi, était dans cette conviction, quand Jean-Baptiste Lajimonière la demanda en mariage. Elle avait vingt-cinq ans; elle était bien libre de donner son consentement, néanmoins elle consulta sa famille et surtout le curé de la paroisse chez qui elle demeurait. Comme Lajimonière appartenait à une famille respectable, personne ne vit d'inconvénient à ce que Marie-Anne Gaboury lui donnât sa main, et personne ne pensa à poser pour condition qu'il ne retournerait plus au Nord-Ouest. Le mariage fut fixé au 21 avril 1806.

Jusque-là tout alla bien. Les noces eurent lieu sans apporter à la jeune épouse la moindre inquiétude de nature à troubler ses rêves de bonheur pour l'avenir.

Cependant le retour du printemps amena avec lui, pour Lajimonière, la maladie des voyages.

C'est une chose étrange que cette passion d'une vie d'aventures quand une fois un jeune y a goûté; on dirait que les fatigues et les dangers courus ne font qu'irriter cette passion. Le voyageur ressemble au joueur qui se passionne à mesure qu'il perd; chaque nouveau voyage qu'il entreprend lui fait entrevoir l'espoir de revenir avec la fortune. Tous nos anciens Canadiens qui ont voyagé dans le Nord-Ouest n'ont jamais eu dans la suite aucun goût pour la vie paisible de la campagne; et cependant, Dieu sait les misères qu'ils ont endurées, dans leurs longues courses, à travers les immenses plaines de l'Ouest, à la poursuite du gibier. Tout autre genre de vie leur répugnerait; comme l'animal sauvage qui ne se domestique pas, il leur faut l'espace, l'immensité et la liberté.

Le départ des voyageurs pour la Rivière Rouge et le Nord-Ouest avait lieu, ordinairement, vers les premiers jours de juin, quand les rivières et les lacs sont parfaitement libres des glaces qui pourraient obstruer la navigation en canot d'écorce. Lajimonière, comme les oiseaux qui émigrent au printemps, ne put résister au désir de revoir les pays sauvages; son cœur était resté là; il le prouva plus tard en s'y fixant pour toujours, et en oubliant son pays natal. Dans le cours du mois de mai, il déclara donc à sa femme que son intention était de faire un second voyage au Nord-Ouest et qu'il serait absent durant quelques années; ces voyages de sept cents lieues étant très dispendieux, un particulier ne pouvait les répéter souvent. La nouvelle fut un coup poignant pour la nouvelle épouse; mais d'abord elle ne se découragea pas trop, espérant détourner son mari de ce dessein, par ses prières et ses instances; mais quand, après avoir fait valoir toutes ses raisons, elle vit que la détermination de son mari était inébranlable, elle sentit combien devenait triste et pénible sa position; hélas! il était trop tard pour poser des conditions; il ne restait plus pour elle d'autre alternative que de se résigner à vivre séparée de son époux pendant plusieurs années, peut-être même de ne plus jamais le revoir; ou de partir pour aller loin de toute civilisation, dans un pays entièrement sauvage, partager avec son mari les ennuis et les misères de tous genres pendant le reste de ses jours.

A la rigueur elle n'était pas tenue à prendre ce dernier parti; ses parents s'y opposaient fortement, pressentant bien que leur fille, une fois partie, ne reviendrait plus au Canada et qu'ils ne la reverraient jamais.

Dans l'incertitude sur le parti qu'elle devait prendre, elle alla consulter son curé, M. Vinet, chez qui elle avait demeuré, toute déterminée d'avance à suivre le conseil qu'il lui donnerait. En pareil cas un conseil prudent n'est pas facile à donner; M. le curé ne se faisait pas illusion sur les épreuves qui attendaient cette jeune femme, si elle consentait à suivre son mari; il savait que rendue là-bas dans ces lointaines contrées,elle ne trouverait ni pour elle-même, ni pour la famille que Dieu lui donnerait, aucun secours religieux. Les missionnaires n'avaient pas encore pénétré jusque là pour y porter les lumières de la foi et tous les peuples de ces immenses territoires étaient encore dans les ténèbres de l'infidélité. Sous le rapport temporel, l'aspect n'était pas plus souriant; pendant bien des années elle serait obligée de se faire à la vie nomade de l'Indien, vivant de chasse et de pêche; il était facile de prévoir que la civilisation ne pénétrerait pas de sitôt dans cette partie de l'Amérique. Cependant, après avoir tout considéré, sans flatter le tableau, le curé Vinet lui dit que si malgré cet avenir chargé de nuages, elle se sentait le courage et la force de suivre son mari, il lui conseillait de le faire plutôt que de le laisser partir seul. De ce moment sa résolution fut arrêtée; confiante dans la divine Providence, elle commença immédiatement les préparatifs du voyage.

CHAPITRE II

Départ pour la rivière Rouge. — Voyage en canot.—Incidents du voyage jusqu'à Pimbina.—Premier hivernage.–Naissance d'un premier enfant le 6 janvier 1807.

Ce fut dans le cours de la première semaine de juin, un mois à peine après son mariage, que Marie-Anne Gaboury fit ses adieux à la belle paroisse de Maskinongé, où elle avait coulé des jours si calmes, et que désormais elle ne devait plus jamais revoir. Si à ce moment le tableau de l'avenir se fût déroulé devant elle, pour lui laisser entrevoir, avec ses ennuis, ses misères et ses souffrances, les soixante et dix années qu'elle aurait à passer dans les pays sauvages, qui allaient devenir sa patrie, il est probable que son courage eût failli et qu'elle aurait renoncé au dessein d'accompagner son mari ; mais heureusement, pour elle comme pour les autres, le drame de la vie ne se montre que jour par jour. Au moment de quitter ce qu'elle avait de plus cher sur la terre, elle a pu encore bercer son imagination de douces espérances. Ainsi se passe la vie, semée de peines et de misères dont, quelquefois, le poids nous accable; l'existence deviendrait un fardeau insupportable, si nous connaissions d'avance ce que l'avenir nous réserve. Le désert que nous traversons est rempli de mirages qui nous fascinent par l'illusion d'un bonheur prochain, que nous croyons toucher de la main; nous marchons encouragés par la vue d'un oasis, qui fuit devant nous comme un nuage qu'emporte la brise.

* * *

De Maskinongé, les deux voyageurs se rendirent en voiture à Lachine, d'où partaient, sur le Saint-Laurent, les canots pour la Rivière Rouge.

Chaque printemps, aussitôt que les rivières étaient libres des glaces, ces frêles embarcations, construites en écorce de bouleau, étaient lancées sur le fleuve pour porter les voyageurs et les provisions dans les postes du Nord, où les Compagnies tenaient des comptoirs pour la traite des pelleteries. Ces canots étaient conduits, à force de rames, par des Canadiens trappeurs, et aussi par des Iroquois des environs de Montréal ; ordinairement ces Indiens, d'une grande habileté, servaient de guides pendant le voyage.

La Compagnie du N.-O., qui désirait bénéficier le plus longtemps possible du travail de ses serviteurs, engageait, de préférence, des jeunes gens qu'elle espérait fixer pour toujours dans le pays, en les unissant avec des femmes indigènes. Cependant on constate qu'un certain nombre d'hommes mariés s'engageaient pour ces voyages et que la Compagnie ne les refusait pas, surtout quand ils étaient robustes et bien charpentés pour supporter les fatigues, et porter les fardeaux; mais jamais, jusqu'à l'année 1806, personne n'avait eu l'idée de conduire une femme à la Rivière Rouge, en compagnie d'une troupe de voyageurs. C'était déjà pour les hommes forts un voyage très pénible, et plus d'un, après avoir signé de gaieté de cœur le contrat qui le liait pour trois ans, versait des larmes de regret deux jours après le départ. Il arrivait même quelquefois qu'un de ces nouveaux conscrits, désertait du camp à la faveur de la nuit pour retourner au toit paternel; préférant s'exposer à mourir de faim dans les bois plutôt que de succomber sous le fardeau.

L'épouse de Lajimonière n'eut aucune compagne pour le voyage; elle s'embarqua sur les canots seule de son sexe, mais ayant à ses côtés un homme fier d'être son mari et de la protéger de la force de son amour. Elle commença dès le premier jour l'apprentissage du genre de vie qu'elle mènerait à l'avenir pendant douze ans; car, à part les rares moments qu'elle habita dans les ports de la Compagnie avec sa famille, on peut affirmer qu'elle n'eut d'autre logis que des tentes sauvages jusqu'à l'arrivée des missionnaires.

Mme Lajimonière n'eut pas comme les voyageurs, à manier l'aviron ni à porter de lourds fardeaux sur ses épaules; cependant elle fut soumise aux inconvénients de passer des journées entières assise au fond d'un canot sans pouvoir changer de position, exposée aux rayons du soleil, au vent, à la pluie et à toutes les variations de la température qui, dans ces contrées, passe rapidement du chaud au froid, sitôt que le vent souffle au nord. Le soir elle n'avait d'autre lit que la terre dure du bord des rivières ou des lacs; toutes choses plus poétiques dans les livres qu'en réalité.

En partant de Lachine, les canots se rendaient à Sainte-Anne, à l'extrémité Est de l'île de Montréal; c'est à cet endroit que les voyageurs faisaient leur premier campement; et les conducteurs de canots ne croyaient commencer le voyage que le jour où ils quitteraient Sainte-Anne au bout de l'Ile.

Le lendemain, on faisait les adieux au Canada, au moment où les canots étaient lancés sur le Lac des deux Montagnes. Les canots dont se servait la Compagnie depuis Lachine jusqu'à fort William, sur le Lac Supérieur, étaient montés par dix-huit rameurs, et leur dimension était telle qu'il fallait huit hommes robustes pour les porter; on appelait ces canots, *canots de maîtres*. Les ballots de marchandises et de provisions qui formaient la cargaison d'une de ces embarcations pesaient de 90 à 100 livres. Un Européen qui voyait pour la première fois ces frêles embarcations tellement chargées que le plat-bord dépassait de six pouces à peine le niveau de l'eau, ne croyait pas qu'il fût possible d'éviter un naufrage, sur un parcours aussi long et où la navigation offrait tant d'obstacles; mais nos voyageurs canadiens maniaient l'aviron avec tant d'habileté et dirigeaient un canot avec tant d'adresse que rarement il y avait un accident à déplorer. Les nombreuses chutes qu'offre le cours dees rivières nécessitaient ce qu'on appelle des *portages*. De Lachine au lac Huron on comptait vingt-six portages. Dès qu'un canot était arrivé au pied d'un rapide, on l'arrêtait à vingt ou trente pas du rivage, selon que la grève était plus ou moins douce, afin de ne pas le heurter sur les cailloux. Les rameurs, sans hésiter, se mettaient à l'eau; deux d'entre eux saisissaient les pinces du canot pour le tenir immobile, et les autres se hâtaient de porter les pièces à terre. Aussitôt le canot vidé, huit hommes le chargeaient sur leurs épaules et le transportaient à l'extrémité du portage, où la même opération avait lieu en sens inverse; le canot était remis à l'eau pour être chargé de nouveau. Marie-Anne Gaboury avait l'honneur d'être portée sur les épaules des voyageurs, pour débarquer et pour embarquer. Mais elle faisait à pied le trajet, quelquefois long d'un mille, pour aller d'un bout du portage à l'autre. Le même genre de travail se répétait au-delà de 70 fois de Montréal à la Rivière Rouge.

Les routes des portages étaient étroites, à peine tracées dans les bois; il y avait à gravir des rochers, passer par des savanes où le pied s'enfonçait dans la vase. Mme Lajimonière suivait les voyageurs tous les jours dans des marches pénibles portant dans ses bras une partie des effets qu'elle emportait avec elle. Enfin vers la fin de juin les canots arrivèrent à l'entrée du Lac Supérieur, appelé Sault Sainte-Marie.

Le Lac Supérieur, on le sait, est une vaste mer intérieure de plus de 420 milles de long, mer douce, qui peut recevoir les vaisseaux de haut tonnage, comme l'Océan; il est sujet à de fréquentes tempêtes et quand cette masse d'eau est soulevée par des vents violents, les plus gros vaisseaux y courent des dangers; ses vagues furieuses vont se briser sur les rochers abrupts qui bordent toutes ses côtes au nord, et où il est difficile de trouver un abri contre la tempête. Les canots des voyageurs, chargés jusqu'au bord, n'avaient pas la témérité de s'éloigner des côtes. Dès que les guides voyaient le vent souffler un peu plus fort, ils se hâtaient de gagner le fond d'une baie pour y attendre le calme.

Cette année-là (1806) les canots eurent à essuyer deux furieuses tempêtes où une partie des voyageurs faillit périr. Bien des années plus tard, Mme Lajimonière racontait à ses enfants les frayeurs mortelles qu'elle avait ressenties en ces deux occasions, et avec combien de ferveur elle avait prié en se voyant à la merci des flots sur une aussi frêle embarcation.

En quittant le Canada elle avait emporté avec elle des objets de piété, médailles et chapelets; elle eut le bonheur de les conserver pendant toute sa vie; et à l'âge de 96 ans elle avait encore dans ses mains le chapelet qu'elle portait sur elle en venant à la Rivière Rouge.

Dans tous les dangers qu'elle eut à courir par la suite, ce fut à la prière qu'elle eut recours; son chapelet était toute sa confiance et elle répétait à la fin de sa vie que c'était sa dévotion à la Très Sainte Vierge qui l'avait préservée de tout malheur.

Quand la brigade des voyageurs atteignit le Fort William, bâti sur le côté nord du grand lac, ils y firent une halte de quelques jours pour échanger les grands canots de *Maîtres* contre d'autres de moindre dimension, parce que les cours d'eau moins profonds ne peuvent recevoir les grands canots. Toute cette partie du pays entre le Fort William et la Rivière Rouge est bien celle qui présentait aux voyageurs le plus d'obstacles sur la route. Ceux qui plus tard ont travaillé à la ligne du Pacifique canadien ont eu une idée de cette nature sauvage et tourmentée semée de rochers et de fondrières, et ils ont compris combien nos voyageurs canadiens avaient besoin d'une robuste constitution pour ne pas succomber aux fatigues de leur voyage.

Du Fort William au lac Winnipeg le trajet se fit sans accidents, sinon sans de rudes fatigues, vu qu'il eut lieu pendant les fortes chaleurs de juillet, époque où les *cousins* sont innombrables, et assaillent les voyageurs par nuages épais. Il n'y a que ceux qui ont voyagé dans ces régions qui ont une idée exacte des tourments que causent ces mouches avides de sang.

* * *

L'entrée du lac Winnipeg était pour la Compagnie une espèce d'entrepôt où se rencontraient tous les voyageurs des postes de l'Ouest et du haut de la Rivière Rouge, pour y attendre l'arrivée des canots de Lachine.

Là, les employés des différents forts prenaient les marchandises et les provisions qui leur étaient destinées pour l'usage de la traite. Ils passaient quelques jours à fêter ensemble, puis chacun reprenait la route de son fort respectif tandis que les hommes venus du Fort William s'en retournaient à ce fort. Lajimonière et son épouse montèrent sur les canots en destination de Pimbina, où il avait demeuré les années précédentes.

En remontant la Rivière Rouge, depuis son embouchure jusqu'à Pimbina, on ne rencontrait aucune habitation. Tout était solitaire et sauvage sur els côtes de cette rivière, et dans ces immenses solitudes, aucun autre bruit que le cri des oiseaux fuyant à l'approche des voyageurs ne venait frapper l'oreille. Les nombreux méandres de cette rivière retardent beaucoup la navigation des canots. La distance du lac Winnipeg à Pimbina, par terre, est de 80 milles, tandis que par eau, en suivant tous les détours de la rivière, elle est de plus de 200 milles. Les voyageurs prirent toute une semaine pour en remonter le cours. Enfin, ils arrivèrent à ce poste dans les derniers jours du mois d'août. Lajimonière alla planter sa tente dans le voisinage du Fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

(*A suivre*)

Page du Cultivateur

Le Manitoba publira régulièrement des articles spéciaux sur l'agriculture. Nous prenons en ce moment nos mesures pour nous procurer la collaboration d'agronomes qui s'occuperont ici de toutes les branches de l'industrie agricole: labours, semences, élevage, constructions agricoles, industrie laitière, culture maraîchère, apiculture, marché, etc.

Nous invitons aussi nos abonnés cultivateurs à nous faire part de leurs observations, et, s'ils le désirent, à nous adresser des travaux.

Nous voulons rendre cette partie du journal aussi intéressante et aussi instructive que possible.

C'est un des devoirs de la presse de faire aimer la campagne et d'aider le cultivateur dans la mesure du possible.

"L'attachement au sol, a écrit jadis Cartier, c'est le secret de la grandeur future du peuple canadien-français."

Rapport Officiel des Recoltes

Dans un bulletin daté du 20 août le Bureau du Recensement et des Statistiques rapporte que, d'après les estimations de ses correspondats agricoles à la fin du mois dernier, la température du mois de juillet a été en général favorable à la croissance du grain. Les conditions dans les provinces du Nord-Ouest sont rapportées comme étant généralement excellentes. Comparativement à un état de récolte modèle représenté par le chiffre 100, la condition du blé d'automne par tout le Canada est donnée comme étant de 77.75; celle du blé de printemps, 87.72; celle de l'avoine, de 87.45; de l'orge, 87.58; du seigle, 85.00; des grains mélangés, 89.38, et du lin, 83.85.

Les pourcentages de condition modèle du blé de printemps, de l'orge et seigle représentent une promesse de rendements moyens des cinq dernières années, de six pour le blé, de cinq pour l'orge, de deux pour le lin, de un pour cent pour les grains mélangés. Quant à la récolte de l'avoine, la condition promet un rendement égal à la moyenne. Toutes les récoltes du Canada, au 31 juillet, à l'exception du blé d'automne (77.75) du foin et du trèfle (74.57), et de l'alfalfa (76.35), sont rapportées comme ayant une condition audessus de 80, variant de 82 pour les fèves et le blé d'Inde à grain, de 89 pour les pommes de terre et les grains mélangés.

Pour les trois provinces du Nord-Ouest la condition du blé de printemps est rapportée comme étant de 84.60 dans le Manitoba, de 89 dans la Saskatchewan, et de 83 dans l'Alberta. Les chiffres représentant les conditions des autres grains sont relativement aussi élevés, l'orge spécialement s'élevant à 90 pour cent dans la Saskatchewan et l'Alberta. Les récoltes des plantes racines sont particulièrement bonnes dans la province du Nord-Ouest.

La condition du sarrasin dans les provinces maritimes et dans Québec est de 90 et plus; mais dans Ontario elle tombe à 73.43. Le lin est audessus de 80 dans les provinces du Nord-Ouest, et dans la Saskatchewan, où se trouve le gros de cette récolte, la condition pour cent est de 84.17. La betterave à sucre, cultivée pour le sucre dans Ontario et l'Alberta, représente 80.44 dans la première et 92.31 dans la dernière de ces provinces.

L'évaluation préliminaire du rendement par acre du blé d'automne, est de 22.38 boisseaux, laquelle évaluation, représentant une superficie 825,800 acres en récoltes dans l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, et la Colombie Britannique, indique un rendement total de 18,482,000 boisseaux, comparativement à 16,395,000 boisseaux, représentant une superficie de 781,000 acres en 1912. Ce rendement est de 13 pour cent plus élevé que celui de l'an passé.

Le rendement par acre du foin et du trèfle est évalué à 1.23 tonne, soit un rendement total de 9,096,600 tonnes, sur une superficie de 7,621,000 acres, comparativement à 11,111,000 tonnes, sur une superficie de 7,630,600 acres, ou 1.47 par tonne en 1912. L'alfalfa acres de 1.38 tonne indique une superficie de 103,250 acres, comparativement à 310,100 tonnes sur une superficie de 111,300 acres, ou 2.79 tonnes par acres en 1912.

* * *

Depuis la publication de ce rapport, les récoltes sont commencées; elles battent leur train avec le plus magnifique succès. Dans les trois provinces à blé de l'Ouest, l'année sera d'une grande prospérité si la température continue d'être favorable.

LE CANAL DE PANAMA

On annonce pour le 1er janvier 1915 au plus tard, peut-être pour une date plus rapprochée, l'ouverture du canal de Panama. Cette entreprise, qui a fait tant de bruit quand elle ne marchait pas, s'est poursuivie discrètement dans le silence et touche à son aboutissement.

Le plan de percer l'isthme qui unit les deux Amériques date de fort loin. On l'attribue à Charles-Quint. Il était réservé à Ferdinand de Lesseps de risquer l'entreprise, alors que le succès de Suez l'avait illustré et enhardi. C'est en 1883 qu'il fonda la Compagnie du canal interocéanique de Panama. Avec un capital de 843 millions de francs, il prétendait achever l'œuvre en douze ans. Mais les bases de son entreprise étaient fragiles; les glissements de terrain, le fleuve Chagres et les fièvres lui opposèrent des obstacles tels qu'au bout de huit ans la société fit banqueroute après avoir englouti un milliard et demi, dont une partie avait servi à creuser à peu près le tiers du canal.

Presque immédiatement, une nouvelle société se forma. C'était encore une société française, mais avait surtout pour but de ne pas laisser tomber la concession obtenue du gouvernment colombien. C'était en 1893. Dix années s'écoulèrent avant que le nouveau constructeur ne se montrât à visage découvert. Il fallut que la guerre hispano-américaine vînt faire vibrer aux Etats-Unis la fibre patriotique, pour que le canal de Panama prît dans le nouveau monde la figure d'une grande œuvre nationale. Mais depuis lors l'Union américaine a marché au but avec habileté, rapidité et précision. En 1902, par une révolution pour le moins tolérée, elle a fait en sorte que les territoires riverains du futur canal passassent sous la domination des Etats-Unis. En 1904, elle a acheté de la Société française, au prix dérisoire de quarante millions de dollars, tout ce qui avait été fait. Et les travaux ont été conduits, sous la direction du colonel Goethals, avec une telle dextérité, que, dans moins de trois ans, les navires circuleront entre les deux océans.

A la différence du canal de Suez, qui est de niveau, celui de Panama aura sept énormes écluses. Sa longueur sera de 79 kilomètres, 16 de plus que son aîné. Sa profondeur, de neuf mètres, restera en revanche de cinquante centimètres inférieure quand les travaux d'approfondissement du canal de Suez seront achevés. Les ingénieurs américains disent que la traversée d'un océan à l'autre prendra quatorze heures. Il est très rare qu'on arrive à franchir en aussi peu de temps le canal de Suez, moins long et sans écluses, et il est prudent de prévoir que le passage durera en réalité plus qu'au programme. La dépense totale de l'entreprise américaine ne restera pas sensiblement inférieure à un demi-milliard de dollars, soit à deux milliards et demi de francs.

Et maintenant, quelles transformations apportera cette énorme coupure au commerce des deux mondes?

L'examen de la carte montre que l'Europe n'a pas grand'chose à attendre du canal de Panama pour abréger ses communications avec l'Extrême-Orient asiatique et l'Australie. Pour elle, la route de Suez reste préférable jusqu'à Sydney tout au moins et on ne gagne quelque avance à passer entre les deux Amériques que pour aboutir à la côte australienne au nord-est de ce port. Il en va autrement quand il s'agit d'atteindre les côtes occidentales des deux Amériques. Le canal de Panama rapproche l'Europe de tout ce qui est au nord de Valparaiso; pour la région méridionale, mieux vaut encore passer par le détroit de Magellan. La route maritime d'Europe à San Francisco sera réduite presque de moitié.

Pour l'Amérique elle-même, dont la vie économique indépendante s'affirme chaque année davantage, le canal de Panama a une importance beaucoup plus grande que pour l'Europe. De New-York, il est vrai, l'Asie orientale jusqu'à Hong-Kong, restera plus facile à atteindre par Suez que par Panama, tandis que la distance jusqu'aux ports situés au nord de Hong-Kong, et à plus forte raison jusqu'au Japon, sera sensiblement réduite. Quant à la navigation occidental de l'Amérique, il saute aux yeux qu'elle sera complètement transformée. Là il faut chercher la vraie raison d'être du canal qui va s'ouvrir.

Mais les distances ne sont pas tout. D'autres facteurs jouent leur rôle et ils interviennent tous en faveur du Canal de Suez. D'abord les écluses seront très préjudiables au Panama. Elles comportent des risques plus grands, donc une plus haute prime d'assurance. De plus, pour toute la navigation à voile, le nouveau canal sera sans intérêt, en raison du calme plat fréquent dans les deux mers qu'il va réunir. Enfin et surtout la route d'Europe pour l'Extrême Orient, passe par une foule de pays civilisés et de régions économiquement importantes, de sorte que ces stations intermédiaires sont très rémunératrices pour le commerce.—Sur un navire qui part d'Europe, à destination de Yokohama, le chargement change de façon si fréquente et si complète, qu'il ne contient souvent à l'arrivée, rien de ce qu'il portait au départ. La route par le canal de Panama, en revanche, touche d'un côté à l'archipel des Antilles, dont l'importance commerciale est restreinte; de l'autre, elle traverse l'immense désert de l'océan Pacifique.

On peut en conclure avec certitude que jamais la nouvelle route qui va s'ouvrir en 1914 aux navires, n'atteindra l'importance mondiale du canal de Suez. Elle restera avant tout, sinon exclusivement, américaine.

Les Suffragettes

La police anglaise a découvert, ces jours derniers, un plan au moyen duquel les suffragettes de Londres avaient imaginé de s'emparer de M. David Lloyd George, le chancelier de l'Echiquier. Ces dames avaient retenu, moyennant $2,500.00, les services de trois hommes qui devaient volontairement frapper leur automobile contre celui du chancelier, provoquer un arrêt, s'emparer ensuite du ministre et l'emporter rapidement dans un autre automobile tenu tout prêt pour la circonstance. L'endroit choisi était un angle de route assez désert, où le chancelier a l'habitude de passer.

Ce projet a été éventé à temps, et c'est ce qui fait que même aujourd'hui le batailleur chancelier de l'Echiquier est encore en liberté!

* * *

Le premier ministre du Royaume Uni, M. Asquith, a également été la victime des suffragettes une couple de jours plus tard. Pendant qu'il était à jouer au golf avec sa fille, il fût assailli par deux suffragettes, qui lui enlevèrent son chapeau et le saisirent violemment par ses habits. Le premier ministre fut assez galant pour ne pas lui-même passer aux voies de fait, mais Mademoiselle Asquith, qui n'était pas tenue à la même conduite chevaleresque, se jeta sur les suffragettes et eut les honneurs de la bataille!

Deux policiers qui étaient à quelque distance accoururent et amenèrent les suffragettes au poste. M. Asquith continua tranquillement sa partie de golf et fut longuement applaudi par la foule qui s'était amassée.

En plaisantant

PETIT EXAMEN DE LITTÉRATURE

Chez les écrivains français, quel est

Le plus profond?—Racine.
Le plus élevé?—Montagne.
Le plus noir?—Corneille.
Le plus carabin?—Flaubert.
Le plus contrefait?—Bossuet.
Le plus coulant?—La Fontaine.
Le plus joueur?—Descartes.
Le plus tempérant?—Boileau.
Le plus avisé?—Le Sage.
Le plus habile à l'escrime?—Prévost.
Le plus militire?—DuCamp.
Le plus rasant?—Barbier.
Le plus incomplet?—Thiers.
Le plus forestier?—Labiche.
Le plus champêtre?—La Bruyère.
Le plus fin?—Renard.
Le plus pion?—Lemaître.
Le plus propre?—Lavedan.
Le plus serré?—Lavisse.
Le plus pacifique?—Olivier.
Le plus négligé?—Sales.
Le moins conservé?—Hervieu.

Ceci a été pris dans le *Patriote de l'Ouest*, qui l'a sans doute pris dans quelque journal français. On pourrait ajouter d'autres noms, par exemple: Quelle est l'écrivain le plus harmonieux: La Harpe.

Le plus français: Anatole France.
Le plus fringant: Cucheval.
Le plus religieux: Pierre l'Ermite.
Le plus nourrissant: Richepin.
Le plus criard: Millevoye.
Le plus enivrant: Delavigne
Le plus heureux: Le Père Félix.
Le plus rond: Reboul.
Le plus *pugiliste*: Poincaré.
Enfin,
Le plus juif:... Edouard Drumont!!!

....

LES MOUETTES

Par les couchants sereins et calmes, les mouettes
Vont mêlant sur la mer leur vol entre-croisé,
Tels les gris souvenirs pleins de douceurs secrètes
Voltigent dans un cœur souffrant mais apaisé.

L'une dans les clartés rouges et violettes
Dort, ou langouissamment fend le ciel embrasé;
Une autre, comme un trait, plonge aux ondes muettes
Ou se suspend au flot lentement balancé.

Nul oiseau vagabond n'a de plus longues ailes,
De plus libres destins, ni d'amours plus fidèles
Pour le pays des flots noirs, cuivrés, bleus ou verts.

Et j'aime leurs ébats, car les mouettes grises
Que berce la marée et qu'enivrent les brises,
Sont les grands papillons qui butinent les mers.

JULES LEMAITRE.

Le Clairon Rolland

(*Les Annales*)

Le dernier survivant de Sidi-Brahim, Guillaume Rolland, ancien clairon au 8e bataillon de chasseurs d'Orléans, vient d'être promu au grade d'officier de la Légion d'honneur. Il était chevalier depuis le 21 août 1846.

Rappelons l'héroïque prouesse qui lui avait valu la croix.

C'était après l'Isly, Rolland était alors clairon aux chasseurs d'Orléans. Les tribus venaient de trahir, attirant dans le traquenard d'Abel-el-Kader le régiment du colonel de Montagnac.

Sous les ordres du commandant Froment-Costes ,ce qui restait du régiment s'était formé en carré pour résister à la cahrge des Arabes. Elle passa une première fois sur eux, en une trombe furieuse.

Ils restèrent quatre-vingts. Une seconde fois, la horde hurlante prit son élan et faucha le carré. Ils étaient quinze. Mais, contre ces quinze, Abd-el-Kader jugea qu'il était nécessaire de faire charger toute sa cavalerie. Quand elle eut passé, Rolland était seul, et encore blessé, à moitié broyé. On le prit, on l'amena au camp. Dans ses mains noires de poudre, il serrait encore son clairon qui avait, dans la rafale, illassablement clamé les hymnes de bravoure.

Abd-el-Kader le vit et songea. Il songea que là-bas, dans un marabout, il y avait encore une poignée de Français luttant vaec désespoir, malgré l'impossible! Il songea qu'autour de ce marabout, les siens tombaient inutilement, et il voulut la fin de cette lutte et la reddition des désespérés.

Il s'enquit par un interprète auprès de Rolland s'il était chez les roumis des sonneries qui font cesser le combat et tourner le dos à l'ennemi, et la réponse qu'il reçut fut affirmative. Alors, il intime l'ordre au clairon de sonner l'abandon, la retraite, la déroute. Lentement, au milieu du cercle de menace, Rolland à ses lèvres porta son cher clairon... Et, tout à coup, une idée faite de générosité française et de prodigieuse abnégation germa en lui... Ses poumons s'emplirent largement, ses joues s'enflèrent et sur son cou rougi les veines saillirent à crever... Dans l'air, à présent, c'était un tintamare fabuleux. Les notes cuivrées s'envolèrent là-bas vers le marabout, en rafales héroïques; et à cette clameur, soudain, les coups de feu répondirent, plus nourris, plus violents, plus meurtriers, éclatant, eux aussi, en fanfare infernale... Au camp d'Abd-el-Kader, à bout de souffle et d'héroïsme, Rolland, le chevalier Rolland, sonnait encore la charge...

Après huit mois de dure captivité, la croix d'honneur lui payait cet acte de sublime folie... Et, soixante-sept ans plus tard, la rosette rouge récompense encore, à juste titre, cet inoubliable exploit.

LE VIRTUOSE

Le finale de la symphonie s'est tu. Au premier rang de l'estrade, les violonistes se sont levés, écartant leurs pupitres. Leur chef va se reposer dans un coin. Des géants à veste courte, apparaissent, entourent le piano qu'ils palpent, qu'ils frottent comme un "lad" un cheval de courses. Sourd roulement de roulettes: le plancher crie: c'est le piano qui est amené jusqu'au milieu de la scène; il est ouvert devant un tabouret placé à la distance exacte décidée par le virtuose. Dans un instant, celui-ci s'y campera.

Du parterre s'élève un vague murmure de conversations, d'attente, d'impatience nerveuse et de curiosité. La porte des coulisses attire tous les regards. Ainsi, la foule attend les mariés à la sortie de l'église. Comme il se fait désirer, l'Etre d'élection, le prodige, le héros! Plusieurs fois la porte, entrebâillée, s'est refermée. Rien Personne n'en sort. Le chef d'orchestre va hâter l'artiste qui tarde, peut-être se trouve indisposé, ou mécontent...? Ses caprices sont connus. S'il allait refuser son concours? Agitation, frémissement, cris, interpellations...

—Mais voici l'animal qui sort de sa cage, tiré, poussé, encouragé. Ses cheveux—une crinière de lion—semblent soulevés par un vent de tempête. Il est pâle, on dirait d'un maudit accablé par la Fatalité. Les archets tapotés, sur toutes les boites de violons et de violoncelles donnent le signal grêle des applaudissements. C'est le Triomphe anticipé, l'ovation, car le public ne se rappelle déjà plus qu'il a failli attendre. Il est là, le virtuose, qui salue ses fidèles avec une feinte humilité. Soupirs, doigts passés dans la chevelure. Le Virtuose touche sa cravante, prélude, lève son visage vers le plafond et fixe son regard de Titan sur l'Aude-là. Silence!

Enfin, le muet, le mime, communique avec les assistants, par la voix multiple issue du meuble en palissandre, exprime les passions de son âme sans pareille, va pleurer, rire, gémir, supplier, rêver devant nous, perdu dans ses visions surnaturelles, ou bien redevenu simple humain, aimer, désirer, haïr, mépriser. Toute la lyre va vibrer, Orphée est en délire, les Ménades se renversent pâmées.

Mes souvenirs d'enfant, du plus loin que je me souvienne, sont pleins de ces images-là, avec le Cirque d'Hiver pour cadre, le Châtelet, le Château d'Eau, l'ancien Eden où le Conservatoire. Combien de fois mon cœur a battu à l'unisson avec celui du Virtuose, cet être prestigieux que l'on m'emmena d'abord entendre, afin de m'engager à mieux étudier mon piano: qu'ensuite j'allai si souvent comparer à ses émules, toujours tenté comme je l'étais de le croire "unique" et supérieur à tous les autres.

Jacques E. BLANCHE.
(Du *Gaulois*)

L'Aeronautique Militaire en France

LA CONCLUSION D'UNE ENQUÊTE

On se souvient qu'en septembre dernier, au moment des grandes manœuvres impérialess de Saxe et des grandes manœuvres françaises de Touraine, nous publiâmes dans le *Journal* une série d'études parallèles sur l'organisation de l'aéronautique militaire en France et en Allemagne.

Tout en constatant avec joie notre organisation, notre qualité une indéniable supériorité dans le matériel et l'entraînement de nos officiers, nous avions été frappé par trois nouveautés incontestables, les unes à l'étuda, les autres résolues, par les Allemands, et que nous avons signalées avec insistance, dans le but de les voir adopter en France:

1. Supériorité incontestable du matériel, de l'entraînement et de l'organisation des dirigeables. Engins de grand cube (plus de 20,-000 mètres), 65,000 pieds cubes, sorties fréquentes, hangars nombreux, gigantesques et perfectionnés;

2. Construction et mise au point d'aéroplanes d'attaque (type Taube) blindés et armés de mitrailleuses, c'est-à-dire pouvant combattre dans les airs, e tpasser sans danger au-dessus des troupes et de leurs feux de salve;

3. Création d'un matériel spécial d'artillerie (pièces de 77 en général) monté sur automobiles et propre aux tirs aériens.

Nous avons aujourd'hui le plaisir de pouvoir annoncer que la France possède ou va posséder un triple matériel du même type qui, sur la plupart des points, sera très en avance sur tous les matériels de ce genre.

La série des dirigeables français de 18,000 à 20,000 mètres cubes est aujourd'hui en voie d'exécution. Ces ballons, du type cloisonné, atteindront, eux aussi, une vitesse de 80 kiloèmtres à l'heure, seront pourvus, eux aussi, de plates-formes supérieures avec mitrailleuses, et pourront emporter plus de 10 tonnes de projectiles, ce qui est très supérieur aux 5 à 6 tonnes des *Zeppelin*. Ces dirigeables sont en construction. Il ne restera qu'à les doter de ports d'attache, c'est-à-dire de hangars suffisants en assez grand nombre. Ce sera simple question budgétaire.

L'avion véritable de combat, le *destroyer* de l'air, est créé.

On comprend que nous soyons ici tenu à beaucoup de discrétion. Qu'il suffise de savoir que le Ministère de la Guerre vient d'accepter le projet d'un appareil nouveau, dû à la collaboration d'un capitaine d'artillerie et d'un de nos ingénieurs aériens les plus réputés, à la fois l'un des plus jeunes et le doyen des constructeurs d'aéroplanes. C'est un biplan métallique immense, dont le fuselage d'avant est blindé de plaques d'acier-nickel abritant dans tous les sens pilote, tireur et moteur, et d'une épaisseur suffisante pour approcher d'un dirigeable à moins de 400 mètres sous le feu de ses mitrailleuses. Le tireur peut balayer de son feu le ciel, la terre, l'horizon avant, et tirer même légèrement en retraite, au-dessus de lui. Gardons le secret de la manœuvre et des dispositifs, mais tous ceux qui connaissent le manœuvre des coupoles de cuirassés n'ont qu'à s'imaginer une coupole aérienne tournante, commandée par le pilote. Le tout d'un poids qui a déjà été enlevé en aéroplane. Par conséquent le résultat, au point de vue aviation, ne peut pas être douteux. La construction en est commencée.

Quant au projectile, dont nous tairons le calibre, assez considérable, qu'il suffise de savoir qu'il peut contenir 180 grammes de mélinite, c'est-à-dire pulvériser en explosant le dirigeable du plus gros tonnage connu.

Il est bien entendu qu'un pareil engin, ainsi cuirassé, est invulnérable contre le feu vertical de l'infanterie, même à faible altitude.

Avant les manœuvres il volera au-dessus de la terre de France.

Le *Journal* ne peut que se féliciter de la réponse donnée par l'aéronautique militaire française à l'enquête menée par nous. Nous saurons garder la maîtrise de l'air. —*Le Journal.*

George PRADE.

DISPARU



ANTOINE BRABANT

Antoine Brabant âgé de 16 ans, élève du Collège Sainte-Marie, Montréal, est disparu depuis le 13 mars dernier.

Une récompense généreuse est offerte à toute personne l'ayant rencontré qui voudra bien en informer les Rvs. Pères Jésuites, au Collège Saint-Boniface, ou son père à l'adresse suivante: Jos. Brabant, No. 1187 rue Dorion, Montréal.

LE C. P. R.

(*La Presse*)

Le rapport annuel du Pacifique Canadien met en relief la prospérité éclatante de cette grande compagnie de chemin de fer.

L'année financière qui s'est terminée le 30 juin 1913 accuse $139,395.699 de recettes, contre $93,149,825 de dépenses, ce qui laisse un profit net de $46,245,-874.

La compagnie a ajouté 619 milles de nouvelles voies à son réseau, qui comprend maintenant 11,602 milles.

Le nombre de ses locomotives s'est accru de 232, étant maintenant de 2,052. La compagnie compte maintenant 2,063 wagons à voyageurs au lieu de 1,841, tandis que le nombre de ses wagons à marchandises sest élevé de 61,466 à 79,085.

Le Pacifique Canadien a dépensé, cette année, $30,000,000 pour la construction de wagons de toutes sortes et de locomotives, $9,-113,000 pour des lignes d'embranchement, et près de $40,000,000 en additions et en améliorations à sa propriété.

Deux steamers à passagers, de première classe, ont été ajoutés, l'an dernier, à sa flotte du Pacifique.

Voilà des chiffres qui, certes, suffisent à démontrer que le développement du Pacifique Canadien prend un essor prodigieux, grâce à la sagesse et à l'esprit de progrès qui président à son excellente direction.

Nous nous réjouissons d'autant plus de cet encourageant état de choses, que la prospérité des compagnies de chemins de fer du Canada est intimement liée à celle du pays tout entier.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

La Population Francaise de l'Ouest

(Courrier de l'Ouest)

"En 1910, dit-il, l'hon. M. Rutherford, reconnaissant les droits acquis par nos compatriotes à être représentés dans le ministère provincial d'Alberta, créa un précédent en appelant l'hon. P. Ed. Lessard à faire partie d eson cabinet.

"Ce portefeuille nous fut enlevé momentanément pendant la crise ministérielle qui survint peu après.

"Nous n'entreprendrons pas d'examiner pourquoi nos compatriotes furent oubliés dans la constitution du nouveau ministère.

"D'ailleurs, nous comprenons fort bien que le premier ministre d'Alberta n'a nullement l'intention de se soustraire à la promesse faite, en son nom, aux électeurs de langue française d'Alberta, lors des dernières élections.

"La nomination d'un ministre canadien-français n'est plus qu'une question de semaines, peut-être de jours et nous avons tout lieu de croire qu'un portefeuille important sera confié à celui des nôtres qui aura l'honneur de représenter le dixième de la population totale de la province dans les rangs du ministère. Quel sera ce ministre? Aucune indiscrétion n'a encore permis de connaître lequel de nos députés canadiens-français sera appelé aux honneurs ministériels."

... ...

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

LE PAIN

Meilleure la farine, meilleure la qualité. Notre pain est riche en saveur, il est magnifique comme fabrication; il est absolument propre et sain. Le

PAIN CANADA

est fait dans les meilleures boulangeries de l'Ouest, sous contrôle d'experts: Qualité et propreté sont constantes. Venez voir.

Vendu au prix du pain ordinaire. Demandez toujours le

PAIN CANADA

5 cts le pain

PHONE SHERBROOKE 2018

Diamants, Montres, Aargenterie, Horloge et toutes sortes de Bijoux.

Porte & Markle

Limited

BIJOUTIERS

300-302 Ave. du Portage, Winnipeg, Man.

On Parle Francais

CAPSULES
CRESOBENE
(PRODUIT BALSAMIQUE)
SPECIFIQUE DE LA TOUX
TOUJOURS EN FLACONS. EN VENTE PARTOUT. 50¢

N'essayez pas d'apaiser momentanément une toux récalcitrante en faisant des expériences sur vous-meme. Prenez de

L'Allen's Lung Balsam

Il est le seulement se produire rarement. Il guérit les plus récalcitrants de toux, froids mal de gorge ou inflammation des bronches.

En vente chez tous les pharmaciens.

DAVIS & LAWRENCE CO., Montreal.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

BON-TON CATALOGUE

423 — 432

Achetez directement du Manufacturier et beneficiez ainsi vous-memes des profits preleves par les intermediaires.

Nos COSTUMES Tailleur "BON-TON" se recommandent à la fois par la beauté des lignes la correction du genre et de la coupe, par leur façon soignée dans tous les détails et par leur bas prix.

Demandez le CATALOGUE BON-TON—en français—PRINTEMPS et ETE, envoyé gratis sur réception de votre adresse. Il contient une immense variété de Modèles élégants de Costumes-Tailleur, Manteaux, Jupes, Blouses, Articles de Cou, et Lingerie pour Dames, Jeunes Filles et Enfants

"Bon-Ton" Si vous n'êtes pas satisfaite de cet article veuillez nous le retourner de suite et nous vous rembourserons de votre argent LA CIE BON-TON QUEBEC.

NOS PRIX VOUS SURPRENDRONT PAR LEUR EXTREME MODICITE: et sont dûs à ce que nous vendons directement au Consommateur les articles de notre propre manufacture qui n'ont pas ainsi à supporter les frais de voyageurs, les commissions et les escomptes au commerce—autant d'économies dont profitent nos clients dans toutes les parties du Canada.

NOS GRAVURES

423—COSTUME-TAILLEUR de tissu tout laine, à rayure presqu'invisible, en noir, bleu marin, nouveau vert ou encore nuance raisin. Ce tissu est de haute qualité et donnera satisfaction. D'un style assurant l'élégance, ce costume conviendra à presque toutes. Le MANTEAU mi-ajusté mesurant près de 28 pouces de long au dos est de confection tailleur irréprochable. Il est joliment garni de lisières faites de même tissu se joignant en pointes ornées de jolis boutons. La Jupe est à neuf lès, avec devant à panneau. Le volant par plis multiples est surmonté d'un appliqué fait de même tissu et en parfaite harmonie avec le style du manteau. Le tout avec un fini que notre établissement est orgueilleux de mentionner. Doublure de bon mercerisé. (Voir gravure ci-dessus) $14.98

432—COSTUME-TAILLEUR de Panama tout laine de très bonne qualité en noir et bleu marin. MANTEAU mi-ajusté, d'a peu près 30 pouces long; doublé de très bon mercerisé rayé. Les côtés taillés en forme et superposés avec leur garniture de boutons et galon militaire "braid" de soie qui donnent du cachet. Les manches et le collet de fantaisie sont aussi garnis de galon même genre. La JUPE est à sept lès et le devant à panneau ayant plis chaque côté. Le volant profond et taillé de forme et la garniture est aussi de boutons et de galon de soie. Pli creux en arrière. (Voir gravure ci-dessus) $13.98

Notre garantie supprime tout risque pour l'acheteur. Nous payons nous-mêmes les frais de Transport par Malle ou par Express, sur toute commande accompagnee de son montant en mandat de poste ou d'express. Les frais de transport sur toute Commande C.O.D. sont à la charge des clients. Ecrivez aujourd'hui même et demandez notre Catalogue Français Illustré GRATUIT.

LA COMPAGNIE "BON-TON", RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

La seule Manufacture dans la Province de Québec qui vende directement au Consommateur

Découpez cette Réclame

OU bien envoyez votre nom et votre adresse pour un de nos livres qui ont revélé aux cultivateurs canadiens tout ce qu'on peut faire avec le Béton.

Ce livre,

"L'utilité du Ciment pour le Cultivateur"

vous sera envoyé absolument gratis. Vous n'êtes pas le moindrement tenu d'acheter le ciment "Canada" ou de faire autre chose à notre égard.

VOUS trouverez que le livre est intéressant, instructif et que ce que vous y apprendrez vous vaudra bien de l'argent. Ce n'est pas un catalogue. Il explique dans un langage simple comment on doit se servir de béton pour toute espèce de construction autour de la ferme. Vous y trouverez une foule d'usages très utiles, bien décrits et bien illustrés.

Ecrivez votre nom et votre adresse sur le coupon ci-dessous, ou envoyez-le sur lettre ou sur carte postale, et on vous expédiera le livre par retour du courrier. Adressez:

Le Gérant de la Publicité

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED

511 Edifice du Herald, Montreal

Si vous vous servez de béton et désirez nous demander des questions sur son emploi, rappelez-vous que nous avons un Département d'informations pour les Cultivateurs, qui répondra à toutes ces questions gratis.

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED — PORTLAND CANADA CEMENT — MONTREAL

send me your book.

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompte guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du "BAUME RHUMAL" depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands: **25c la bouteille**

Charette, Kirk Co, Ltd

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES.

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie Ventilation Chauffage A Vapeur Eau Chaude ET Air Chaud	PLOMBERIE · CHAUFFAGE · COUVERTURE C° K LTD.	Couvertures EN Tôle et Gravois Corniches Plafonds en Metal ET Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du Petit Séminaire de Saint Boniface,

Attention particuliere pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318 — 510 RUE DESMEURONS — Boite de Poste 17

ALLAIRE & BLEAU

AVENUE TACHE, — ST. BONIFACE

Vous trouverez à notre établissement une ligne complete de Quincailleries, Ferronneries, Ferblanteries, Granites, Blanc émaillé, Huile de Charbon, Huile à Machine, Poële à Cuisine Papier à Bâtisse Blanc et Goudronné, Outils de ferme, Harnais Double et Simple. Nous avons les peintures, préparées de Sherwins Williams ainsi que leur Blanc de Plomb et les Vernis qui sont sans contredit les meilleurs du continent Américain.

Broche Barbelée, à des prix défiant toute compétition, Corde à lieuse (Binder Twine).

Ferblanterie attaché à l'établissement, Montage de Poële et Posage de Fournaise à air chaud.

Assortiment de Meubles, etc. Couchettes en fer, Matelas, etc.

AGENT POUR LA FAMEUSE MACHINE A Ecremer
LA NATIONALE
La meilleure
La plus simple
La moins dispendieuse
plus facile a operer

AGENTS D'ASSURANCES CONTRE LE FEU

ALLAIRE & BLEAU

ST- BONIFACE

Cusson Agencies, Ltd

Assurances

FEU, VIE, "BONDS" AUTOMOBILES, CYCLONES, ACCIDENTS ET MALADIES, GRELE—RESPONSABILITE D'EMPLOYEURS—SUR LA VIE DES CHEVAUX ET DU BETAIL

ARGENT A PRETER

GRAND TRUNK PACIFIQUE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Toutes les Lignes sur tous les Océans

M. E. SABOURIN, Agent

DEPART DES BATEAUX

France	Sept. 10	Rochambeau	Sept. 20
Niagara	Sept. 13	La Provence	Sept. 24
La Savoie	Sept. 17	Floride	Sept. 24

60 AVE. PROVENCHER, ST-BONIFACE — Téléphone Main 4372

Laveie & Cie

Importateur de Vins, Liqueurs et Cigares

25 Rue Dumoulin — Tel. 256

Saint-Boniface

"NORWOOD GARAGE"

Spécialité de travaux de moteurs légers Réparations, mise à neuf et construction de camions-automobiles, automobiles et pièces détachées.

Voitures de "Livery" et Touriste à toute heure de jour et de nuit.

PHONE MAIN 2498

Office, Atelier et Garage:

COIN des RUES HORACE et ST-JOSEPH

Norwood

Pourquoi acheter à Winnipeg, lorsque vous pouvez trouver dans votre Cité tout ce qui vous est nécessaire? Nous sommes capables de vous fournir tout ce qui a rapport à l'automobile à des prix défiant toute concurrence.

ALBERT CONTANT

GERANT

T. A. IRVINE — JOS. TURNER — J. W. MOUL

PRIX FOURNIS SUR DEMANDE

TELEPHONE Main 8132

STANDARD PLUMBING CO'Y

No 44 AVENUE PROVENCHER

SAINT BONIFACE.

Appareil de Chauffage à air chaud Ou à vapeur, Plombiers une spécialité, une spécialité

F. DANDURAND

CONTRACTEUR EN

Charpente, Maconnerie, etc.

46 Rue Hamel

Phone Main 3204

ST-BONIFACE, — MAN

Ouvrage garanti

Estimation fournie sur demande

Avis de Divorce

Le présent avis est donné, que Johann Andreas Horn, de la Cité de Calgary, dans la province d'Alberta, autrefois de la Cité de Winnipeg, machiniste, demandera lors de la prochaine session au Parlement du Canada, un "Acte de Divorce" contre son épouse, Elenora Horn, (née Loewenberger) de la Cité de New Westminster, dans la province de la Colombie Britannique, pour cause d'adultère.

Daté à la Cité de Calgary, province d'Alberta, ce 27ième jour de Juin A. D. 1913.

LENT, JONES & MACKAY, Solliciteurs de l'Applicant.

36-49

THEATRE BADDOW

Maintenant Ouvert

AVE. TACHE, NORWOOD

Un Theatre de Premiere Classe

POUR LES FAMILLES

Vaudeville et Vues animées. Programme continuel depuis 7.45 P. M. chaque soir. Matinées à 3.30 P. M. le samedi.

ENTRÉE:

Dames et enfants - - 10c

Matinées - - 5c

HUILE DE FOIE DE MORUE
OVONOL
TONIQUE DES ENFANTS
EN VENTE PARTOUT $1.00 LA BOUTEILLE.

PURITY FLOUR

Le Savon "Lifebuoy"—Désinfectant—recommandé par les médecins comme une sauvegarde contre les maladies contagieuses

Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir—Devra résider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir sa preemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non-autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

2 HEURES DE LOISIRS

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque

On annonce que Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, qui s'est rendue à Montréal dans l'intérêt de sa santé, ira peut-être jusqu'à Contrexeville, en France. On sait que Mgr l'Archevêque a déjà été à Contrexville et qu'il en a éprouvé un grand bien.

Nous faisons des voeux pour la santé de notre vénéré pasteur.

En l'absence de Sa Grandeur, c'est Mgr Béliveau qui aura en mains l'administration du diocèse.

Chez Nous et Autour de Nous

Lundi dernier c'était la Fête du Travail. On a chômé dans Winnipeg et dans Saint-Boniface. Il y a eu partout de nombreuses excursions.

De samedi à mardi matin quatre milles travailleurs sont arrivés de l'Est et on les a immédiatement distribués dans les champs de blé du Manitoba et de la Saskatchewan. La coupe du blé est très avancée.

Jusqu'à présent, les cultivateurs de la province n'ont pas eu trop de difficulté à se procurer de l'aide pour leur récolte.

Les camps de Winnipeg Beach, Kenora, Minaki, etc., se ferment rapidement avec l'arrivée de l'automne.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur Cameron est arrivé vendredi dernier d'un voyage de quelques jours dans la Colombie Anglaise. Son Honneur déclare avoir été fort intéressé par le progrès phénoménal qui s'affirme partout dans les quatre provinces.

La première d'une série de réunions publiques organisées par le "Winnipeg and St. Boniface Athletic Club" aura lieu jeudi, 4 septembre à la Bâtisse Industrielle, Main Street. L'association compte environ trois cents membres.

Avec le travail des récoltes on rapporte déjà un certain nombre d'accidents à travers l'Ouest. Les machines agricoles, si nécessaires, font malheureusement des victimes chaque année.

On rapporte que le dernier bateau qui a apporté à Athabaska Landing les fourrures prises dans le nord par la Compagnie de la Baie d'Hudson avait une cargaison d'une valeur de $2,500,000. On estime qu'il y avait douze cents cinquante ballots de fourrure valant $2,000 chacun. A ces ballots il faut ajouter encore d'autres consignations importantes pour la Maison Young & Slate et la Compagnie Fairweather, de Toronto.

Henry Wagner, le meurtrier du constable Westaway, a été exécuté à Vancouver jeudi dernier. Les détails de la pendaison avaient été si bien arrêtés que trente secondes seulement s'écoulèrent entre la sortie de prison et l'exécution.

Le premier recensement de la ville de Le Pas vient d'être fait, par la Chambre du Commerce.

La population est de 1,509 personnes dans la ville, et d'environ 500 Indiens sur la réserve située de l'autre côté de la rivière. Il y a dix-neuf nationalités de représentées. Les catholiques forment un groupe de 455. La valeur des bâtisses, bâteaux, animaux, marchandises générales et matériel, exclusion faite du terrain, est de $1,595,090.

On y compte deux banques, une gare de chemins de fer, un bureau de télégraphe et d'express, vingt-huit magasins ou boutiques, six restaurants, trois hôtels, six lieux d'amusement, six bureaux d'immeubles, cinq médecins, deux avocats, un journal et établissement d'imprimerie, trois écoles, trois églises et un département de la Police Montée.

Un grand nombre de personnes nous ont félicités sur l'apparence typographique du dernier *Manitoba*. Comme le présent numéro est mieux fait que celui de mercredi dernier, nous risquons fort de devenir orgueilleux!

Les constructions nouvelles du C.P.R. à Winnipeg—agrandissement de la cour et de l'hôtel—sont beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait d'abord pensé. Dans le moment on est à préparer les fondations de l'annexe du Royal Alexandra.

Une charmante réunion d'intimes a eu lieu dimanche soir chez l'Hon. Juge Prud'homme à l'occasion du départ de Mlle Marguerite pour Montréal, où elle doit completer ses études. La soirée fut très joyeuse, il y eut chants, musique et déclamations. Un joli cadeau fut offert à Mlle Prud'homme qui remercia ses amis d'une façon charmante. C'est à une heure très avancée de la nuit que les amis se séparèrent en emportant un bon et très vif souvenir de la gentille soirée.

Les employés proposés aux bains publics de Winnipeg ont demandé une augmentation de salaire,—ce qui leur a été refusée. Ce refus a produit sur eux le même effet qu'une douche d'eau froide. Heureusement qu'ils sont habitués aux douches!

M. W. J. Crowe vient d'être nommé inspecteur de l'industrie laitière dans la province. Son travail consistera surtout à aider les immigrants qui nous arrivent de l'Est et des pays d'outre-mer et qui sont peu au courant des méthodes locales de l'industrie laitière.

On vient de créer un nouveau district judiciaire à Weyburn, en Saskatchewan, et comme il n'y a pas encore de palais de justice, il a fallu tenir la première session dans une église: "The Church of Christ (Evangelist.)

Le projet d'établir un district de distribution d'eau douce pour Winnipeg et les alentours commence à prendre du corps. Les experts se sont prononcés pour Shoal Lake, et il est tout probable qu'au mois d'octobre, lorsqu'on soumettra un règlement à l'approbation des contribuables de Winnipeg, ce règlement sera adopté d'emblée.

De grandes courses d'automobile ont eu lieu à Kirkfield Park lundi dernier. La foule était considérable et elle a passé une après-midi d'anxiété, puisque sur six courses il y a eu cinq accidents, dont un probablement très sérieux. Ce n'est pas joli voir un automobile qui va à 60 milles à l'heure faire le *somersault* ou passer à travers une clôture.

La Gazette officielle annonce la nomination de M. Joseph Turenne, de cette ville, comme magistrat de police pour toute la province; de M. Télesphore Campeau, de Ste-Agathe, comme commissaire *in B.R.;* de M. Paul Chenard, de St-Pierre, comme greffier de la cour de comté de Jolys.

Le Manitoba sera heureux de recevoir toutes nouvelles qu'on voudra bien lui communiquer. Nos abonnés sont invités à rendre notre information plus abondante. Chacun peut se considérer chez soi au *Manitoba.*

M. J. P. Daoust, administrateur du *Patriote de l'Ouest,* de Prince Albert, est à Winnipeg. Il a fait une visite à nos bureaux hier matin.

Madame Elie Gratton est maintenant installée dans sa jolie résidence au No. 37 rue Masson.

M. E. P. St. Onge qui était en promenade chez M. Desourdis depuis deux mois est reparti lundi, enchanté de son voyage.

La convention des pharmaciens canadiens aura lieu à Winnipeg en 1914. C'est ce que les pharmaciens viennent de décider à la clôture de leur convention à Toronto. Winnipeg devient de plus en plus le rendez-vous des conventionnistes et congressistes de toutes sortes.

Dimanche dernier l'association des musiciens de Winnipeg a donné des concerts publics dans la ville, entre autres elle a réuni une fanfare de 150 musiciens en face du Bureau Industriel.

On prétend que de l'or a été trouvé en grande quantité au nord de Prince Albert. Ce serait près du Lac Rouge.

Le nouveau moulin de la Ogilvie Company à Medicine Hat est l'un des plus considérables du continent. Il a une capacité de 6000 barils par jour.

On annonce la vente du lot 153 St. Norbert au prix de $400.00 l'acre. Cette propriété est située du côté est de la Rivière, immédiatement au sud de Saint Vital. On peut avoir par cette vente une idée de la valeur du terrain dans cette partie du voisinage de Winnipeg.

Madame J. H. O. Lambert, a pris possession de sa nouvelle résidence rue Dumoulin.

Cette semaine, au théâtre Walker, Kitty Gordon dans "The Enchantress," matinée samedi. Il n'y a pas eu de représentation lundi, Mlle Gordon étant retardée à New York. La semaine prochaine le "Doctor DeLuke"; semaine du 15 septembre, Henry Miller dans "The Rainbow."

MM. H. Béliveau, J. B. Côté, J. H. Bourgouin et J. B. Côté viennent de faire une tournée de chasse au lac Manitoba.

M. le docteur Dubuc vient de vendre sa résidence, avenue Provencher, à M. P. Gevaert.

La superficie des terres en blé dans les trois provinces de l'ouest, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta est évaluée à 9,014.800 acres contre 8,961,800 acres l'année dernière; celle de l'avoine est de 5,305,800 acres et celle de l'orge, de 857,700 acres.

L'aile nouvelle construite par les RR. PP. Oblats à leur Juniorat, avenue Provencher, sera prête demain.

M. l'abbé A. Béliveau est parti mardi pour le Séminaire de Québec, où il va continuer ses études théologiques.

Kelwoor, Man.—Entre trente et quarante cultivateurs se sont réunis mardi pour être témoins d'une explosion à la dynamite, faite pour débarrasser un terrain de tronçons d'arbre et de roches. Jusqu'ici on s'était servi de la dynamite dans la province surtout pour les constructions de chemins de fer, mais on croit pouvoir s'en servir avantageusement pour déblayer le terrain de cette partie pierreuse de la province.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

College de Saint-Boniface

La rentrée des élèves aura lieu mercredi soir, le 3 septembre.

Quelques élèves venus de loin sont arrivés au collège une semaine et plus avant la rentrée. Pauvres enfants qui dans les salles vides s'ennuient de leurs parents et de leurs condisciples!

Deux nouvelles allées aplanies par le rouleau à vapeur conduisent du collège au jeu de paume. Elles sont brillamment éclairées à la lumière électrique. Plus tard elles seront ombragées d'une double rangée d'arbres. Ce sera un boulevard où se délasseront les élèves qui ne se livrent pas aux jeux bruyants.

Ecole Provencher

L'ouverture des classes à l'école Provencher aura lieu le mardi matin 2 septembre.

L'agrandissement de l'édifice nécessité par l'augmentation constante du nombre des élèves, est à présent achevé. L'addition comprend six salles de classe, le bureau des Commissaires, deux vastes salles de jeux et plusieurs cabinets. Le système de ventilation est le plus complet et le plus moderne de la Province. Des fontaines sanitaires se trouvent dans les salles de récréation et dans les classes.

Des escaliers en fer avec des marcehs en ardoise; une échelle de sauvetage du modèle "Kirk Bender'; des rideaux en fer qui peuvent intercepter la communication entre les bâtisses anciennes et nouvelles: telles sont les précautions prises pour sauvegarder la vie et la santé des enfants.

Il y a ussi une installation très complète de travail manuel; les divres cours comprennent: la menuiserie, la sculpture sur bois, le modelage, la vannerie et la plastique.

Dans les grades supérieurs l'enseignement par cours a été adopté; il y a un maître spécial pour le français et un autre pour l'anglais. L'Ecole Provencher s'est aussi assurée le concours d'un maître parlant le flamand, ainsi que le français et l'anglais; il enseignera dans l'un des grades inférieurs et donnera chaque jour l'instruction religieuse aux flamands à trois heures et demie d l'après-midi.

L'intention des autorités scolaires est de tenir une réunion publique un soir des premiers jours d'octobre, afin de fournir aux contribuables de Saint-Boniface une occasion de visiter l'un des plus parfaits modèles d'architecture scolaire du Manitoba.

PETITES ANNONCES

—Maison à louer, No. 154 rue Des Meurons. S'adresser à M. J. A. Charette.

—Maison à louer, 118 rue Aulnaux, $10.00 par mois. S'adresser à The Guilbault Co. Ltd., rue des Meurons, Saint-Boniface. Tel. Main 604.

Une demoiselle demande de la couture à la maison. Ouvrage garanti. S'adresser à Mlle Rose Charron, No. 470 due DesMeurons, Saint-Boniface. 44-46.

Perdu la semaine dernière une chaise (fauteuil) de la rue Notre Dame à la rue Masson. Une récompense sera payée à la personne qui la rapportera à nos bureaux.

On demande une servante. S'adresser à Madame Beaubien, No. 119 rue Donald, Winnipeg.

On demande une servante, chez Madme J. P. Tremblay, 71 rue Spence, Winnipeg.

A la Paroisse du Sacre-Coeur

La partie de cravates et de tabliers organisée par le Comité des Dames de Ste-Anne et donnée le 26 du courant, dans les Salles du Sacré-Cœur de Winnipeg, a été plus qu'un succès, un véritable triomphe; l'on ne pouvait voir un tableau plus chatoyant que cette corbeille de fleurs formée par les dames en toilettes délicieuses et ornées de leurs charmants tabliers.

Les salles étaient combles. Le concert a commencé vers neuf heures et tous les artistes, dames et hommes, ont remporté de grands remerciements pour leur aimable concours à cette fête inoubliable, par les applaudissements et les encore de toute l'assemblée.

La vente des cravates a été faite en deux fois pendant les intermèdes du concert, et les enveloppes ont été disputées à coup de dollars avec un acharnement de bon goût; bataille qui avait pour victoire et récompense le plaisir de réveillonner avec la dame ayant le tablier correspondant par sa couleur à la cravate acquise.

Aussitôt après le concert les tables se sont dressées comme par enchantement dans les salles, et le copieux souper a eu lieu avec une gaiété pleine d'entrain.

Les prix pour les tabliers, offerts par Madame Aimé Bénard et M. Paul Bernier, ont été gagnés, tablier le plus beau, par Mlle M. L. Pelletier, et tablier le plus original, par Mlle J. Jourdan.

Il est fâcheux qu'il n'y ait pas eu deux premiers prix car celui de Madame J. A. Lemieux en méritait certainement un.

Le Comié des Dames de Ste-Anne mérite les plus chaleureux remerciements de tous les paroissiens pour toute la peine qu'il s'est imposée pour arriver à ce succès sans précédent. Cette soirée est d'un heureux présage pour celles des parties de cartes qui doivent commencer dans les salles du Sacré-Cœur de Winnipeg le mardi 15 septembre prochain et qui sont organisées per ce même comité.

Tous ceux qui étaient présents à la soirée du 26 août se font une fête d'assister à cette série de parties promises; que ceux qu'y n'ont pu y prendre part prennent leur disposition pour ne pas manquer le rendez-vous du 15 septembre.—*Communiqué.*

Chronique de la Province

Ste-Anne des Chênes 29 août.

UNE BANQUE À STE-ANNE

L'un de nos plus estimés citoyens, homme d'affaires très en vue à Saint-Boniface et Winnipeg a déjà suggéré aux autorités de la Banque d'Hochelaga à Winnipeg d'ouvrir une succursale à Ste.-Anne. Voilà certes une belle idée, dont la réalisation serait tout à l'avantage et des actionnaires de la Banque d'Hochelaga et de notre district. La Banque certes ne négligera pas de s'implanter ici au plus tôt. Nous pouvons lui garantir à l'avance de bonnes affaires et elle nous évitera de voir une société étrangère s'établir parmi nous et faire de florissants revenus aux dépens des Canadiens-français; cette fois l'on aurait raison de dire que les Canadiens n'ont pas d'initiative, ne sont pas des hommes d'affaires, etc., et toute la kyrielle des compliments tant de fois répétés.

St-Pierre a sa banque et nous ne voyons pas qu'il y aurait moins d'avantages ici. Dans tous les petits centres anglais: Somerset possède deux banques; Dunrea a sa banque et combien d'autres? Tandis que de gros centres Canadiens-français comme St. Jean-Baptiste, Sainte-Anne, etc., n'en ont pas. Evidemment nos actionnaires Canadiens sont un peu négligents.

* * *

Dès le soir de la deuxième journée, les pensionnaires de notre couvent sont au nombre de 52. Elles seront au-delà de 60 d'ici à dimanche. Plusieurs demandes devront être refusées. Il est plus que probable que notre couvent sera agrandi l'an prochain.

* * *

Post Office—c'est le nom qui brille au frontispice de notre simptueux bureau de poste. Pourquoi pas les deux enseignes française et anglaise? Nous sommes en pays bilingue et s'il ne doit y en avoir qu'une pourquoi pas en français? Ne sommes nous pas la majorité à Ste-Anne? Allez voir si les Anglais seraient assez *bêtes* (estusez) de ne mettre que du français lorsqu'ils sont la majorité. Nous aimons tant à copier leurs défauts. Copions au moins quelques-unes de leurs qualités.

LE PÈLERINAGE

Nous recevions mardi dernier, le 26, les pèlerins de Saint-Boniface et des différentes paroisses de la province, venus pour présenter leurs hommages de vénération et faire entendre avec leurs chants pieux leurs supplications ferventes à la grande Thaumaturge. Les pèlerins étaient moins nombreux que l'an dernier. Il n'est cependant pas exagéré de dire qu'ils formaient un total de six à sept cents personnes.

La grand'messe commença aussitôt après l'arrivée du train, c'est-à-dire vers les onze heures moins le quart. Elle fut chantée par M. l'abbé Bélanger, enfant de la paroisse, assisté comme diacre de l'abbé N. Jutras et comme sous-diacre de l'abbé Alex. Giroux, curé de la Broquerie. Mgr Dugas assistait au chœur ainsi que MM. les abbés Dufresne, curé de Lorette, Sabourin, missionnaire chez les Ruthènes, Desprès d'Elie, Chevalier, vicaire de la paroisse. Les abbés Bertrand et Laurin, ecclésiastiques; cinq Rvs. Frères Jésuites et deux Frères Rédemptoristes de St-Vital.

M. l'abbé Prud'homme, directeur du pèlerinage, distribua la Sainte Communion durant la messe à des centaines de pèlerins. M. l'abbé DeMunter fit le sermon. Il prit pour texte: *Mulierem fortem quis inveniet* et le développa éloquemment en faisant ressortir la belle vertu de patience que pratiqua au sublime degré celle qui fut digne d'être la mère de la Mère de Jésus. Il sût démontrer combien cette vertu était pour tous pratiquable et comment elle devait être pratiquée. Il prouva clairement les droits que Ste. Anne avait à notre confiance et nous dit en terminant que les faveurs spirituelles devraient avant tout être sollicitées de la grande sainte puisqu'elle ne veut pour nous que le véritable bonheur qui est de nous conduire à N. S. Jésus-Christ.

Dans l'après-midi, après le chant du salut au Très Saint Sacrement, M. le curé Jubinville dit l'édification qu'avaient apporté les pèlerins et leurs exprima la confiance qu'il ressentait que leurs supplications seraient exaucées. Il les remercia cordialemnet et termina par une invitation de retour à l'an prochain.

Après la vénération de la sainte relique, les pèlerins reprirent le chemin de la gare où M. le curé, M. le vicaire et d'autres membres du clergé ainsi qu'un grand nombre des paroissiens de Ste-Anne assistèrent au départ.

N.B.—On a trouvé aux pieds de Ste-Anne deux béquilles d'enfant. On désirerait savoir si réellement il y a eu guérison. Prière d'en avertir M. le curé de Ste-Anne.

J. H. C.

L'electricite dans Saint-Boniface

La ville de Winnipeg demande aux Commissaires des Utilités Publiques de lui reconnaître le pouvoir de distribuer de la lumière et de la force motrice dans Saint-Boniface.

La ville de Saint-Boniface s'oppose à cette demande car elle prétend que la Winnipeg Electric Company a seule, dans le moment, le droit de vendre de la lumière et du pouvoir dans Saint-Boniface.

Pour arreter les trains rapidement

Le président de la Commission des Chemins de fer du Canada, M. Drayton, accompagné d'un groupe assez nombreux, a assisté, mardi dernier, à une expérience qui peut avoir des résultats extraordinairement utiles. Il s'agit d'une invention qui arrêterait un train dans l'espace de quelques pieds. L'expérience a été faite en Angleterre et le télégraphe nous dit qu'elle a bien réussi. L'inventeur est un jeune canadien.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balson; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.

Cité de St. Boniface
AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de la Cité de St. Boniface a l'intention de faire et construire, et fera et construira les travaux ci-dessous énumérés comme améliorations locales payables par taxes spéciales (à moins d'en être empêché dans chaque cas respectif, par une pétition telle que ci-après mentionnée.)

Dans les cas respectifs où telles améliorations locales seront exécutées, la Cité émettra des débentures spéciales pour un montant égalant le coût de l'ouvrage, et cotisera et prélevera annuellement une taxe annuelle de frontage (sur les proprités faisant front sur les rues où l'ouvrage sera fait suffisante pour payer l'intérêt et créer un fonds d'amortissement pour éteindre la dette dans l'espace de temps mentionné, trente ans, l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'exédant pas cinq pour cent par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement.)

Il sera chargé aux propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où les travaux seront faits une somme de Deux Dollars par pied de frontage pour le coût le la construction le l'égoût principal dans la rue.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée dans chaque cas respectif, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de ces ouvrages et de la cotosation requise pour en payer le coût, la Cité de Saint-Boniface pourra sans autreavis procéder à faire exécuter ceux des dits trvaaux contre lesquels aucune pétition, telle que ci-dessus mentionnée n'aura été présentée, et à prelever les taxes spciales de frontage mentionnées ci-haut.

Les ouvrages proposés et les rues ou parties de rues sur lesquelles es dits travaux seront faits sont comme suit:—

Un égoût souterrain sur a rue Archibald, de la rue Plinquet à a rue Messier. Coût approximatif $3,515.00

Un égoût souterrain sur l'avenue Crawforl, de la rue MacMillan à la rue Patterson. Coût approximatif 1,485.00

Un égoût souterrain sur la rue Patterson de l'avenue Crawford à l'avenue Taché. Coût approximatif 885.00

Par odrde,
J. B. COTE, *Greffier.*

Saint-Boniface, Man.,
le 3 septembre, 1913.

PROTEGEONS-NOUS

Encan de Limite a Bois couvrant les Terres du Dominion

LE droit de couper du bois sous licence dans la limite No. 1932 couvrant les terres suivantes au Manitoba, sera offert par encan public pour le prix minimum de $2,274.66, comprenant le coût le l'arpentage, à 2 heures P.M., mercredi, le 5 novembre 1913, au bureau de l'agent des terres bois du Dominion, à Winnipeg. La limite No. 1932, située dans la Province du Manitoba, sur la rivière Manigotogan, dans les Townships 22 et 23, Rang 14, à l'Est du Méridien Principal; cette limite comporte une superficie de 5.72 milles carrés, plus ou moins, tel qu'il appert sur un plan d'arpentage lmu dit terrain, approuvé par l'arpenteur général, daté le 19 mai 1913, et filé aux archives de la section des terres à bois et des terres à paturage du département de l'Intérieur. Les îles qui peuvent se trouver dans le corps des eaux de cette limite sont excluses de cette encan.

La licence ne sera pas émise à moins de plein paiement du prix d'achat et à moins aussi lu paiement de la rente immobilière.

Les conditions du paiement, le taux de la rente immobilière, etc., sont énumérées dans les règlements des limites à bois; on peut se procurer une copie de ces règlements sur demande au soussigné ou à l'agent des terres à bois de la Couronne à Winnipeg. Une carte bleue montrant la location de la limite sera fournie sur demande.

J. S. BROUGH,
pour controleur,
Section des terres à bois et des terres à Paturage.
Département de l'Intérieur.
45824—Ottawa ,Août le 9 1913—41.

Encan de Limite a Bois couvrant les Terres du Dominion

LE lroit de couper du bois sous licence dans la limite No. 1928 couvrant les terres suivantes au Manitoba sera offert par encan public pour le prix minimum de $1,384.48, comprenant le coût le l'arpentage, à 2 heures P.M. mercredi, le 5 novembre 1913, au bureau de l'agent des terres à bois du Dominion, à Winnipeg. La limite No. 1928, située dans la Province du Manitoba sur la rivière Manigotogan dans les Townships 24 et 25, Rang 9 à l'Est du Méridien Principal, et comporte une superficie de 2.70 milles carrés, plus ou moins, tel qu'il appert sur un plan d'arpentage du dit terrain approuvé par l'arpenteur général et daté du 19 mai 1913 et filé aux Archives de la Section des Terres à Bois et des Terres à Pâturages du Département de l'Intérieur. Les îles qui peuvent se trouver lans le corps de seaux de cette limite sont excluses de cette encan.

La licence ne sera pas remise à moins de plein paiement du prix l'achat et à moins aussi du paiement de la rente immobilière.

Les conditions du paiement, le taux de la rente immobilière, etc., sont énumérées dans les règlements des limites à bois; on peut se procurer une copie de ces règlements sur demande au soussigné ou à l'agent des terres à bois de la Couronne à Winnipeg. Une carte bleue montrant la location de la limite sera fournie sur demande.

J. S. BROUGH,
pour controleur,
Section des terres à bois et des terres à Paturage.
Département de l'Intérieur.
45824—Ottawa, août le 9 1913.—41.

NOTICE TO CREDITORS

In the matter of the Estate of Julie Grouette, deceased.

NOTICE is hereby given pursuant to the Provisions of the "Manitoba Trustees Act" that all Creditors of and all persons having claims against the estate of the said Julie Grouette, deceased, who died in the Parish of Ste. Anne, in the Province of Manitoba on or about the 5th day of June 1905, and probate of whose will was granted to Madeleine Keyse, (née Grouette,) of the Village of Ste. Anne, in Manitoba, wife of William Keyse of the same place, Farmer, by the Surrogate Court of St. Boniface, in the Province of Manitoba are required to send by post pre-paid or deliver to Joseph Alexander Beaupré, Solicitor for the said Executrix at 308 McIntyre Block, in the City of Winnipeg, in Manitoba, on or before the 6th day of October, 1913, their Christian and surnames, addresses and descriptions with full particulars in writing of their claims and statement of their accounts and the nature of the security, if any, held by them duly verified by statutory declaration.

AND TAKE NOTICE that after the said 6th day of October, 1913, the said Madeleine Keyse, will proceed to administer the assets of the said deceased among the parties entitled thereto, having regard only to the claims of which she shall then have notice, and that she will ont be liable for the said assets or any part thereof so distributed to any person or persons of whose claim, notice shall not have been receivel by her at the time of said distribution.

DATED at Winnipge, in Manitoba, this 29th day of August A.D. 1913.

MADELEINE KEYSE, Executrix,
Per J. A. BEAUPRE,
Her Solicitor.